

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50  
ETRANGER 50.- 25.- 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103.  
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75  
Administration  
et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES  
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum par annonce » 2.-  
Suisse . . . . . » 0.30  
Etranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.-

## Centimes additionnels Pour une politique financière sans expédients

Nous avons indiqué les raisons de notre referendum dans un article de décembre. En résumé, nous disions que le rétablissement de l'équilibre budgétaire est une nécessité indiscutable. Ceux qui tiennent dans le canton de Neuchâtel les rênes du pouvoir avaient à cet égard une tâche pressante à remplir. Ils ne sauraient prétendre avoir donné en cette occasion des preuves de capacité politique remarquables. Qu'ils ne disent point qu'ils ont eu la volonté d'assainir nos finances, mais qu'ils n'en ont pas eu le pouvoir puisqu'ils ont assumé à eux seuls la tâche gouvernementale.

Notre attitude, à nous, loin de toute démagogie, est claire et simple : nous élaborons un programme financier, nous le présentons et nous offrons à en assurer la réalisation.

On ne saurait demander davantage à un parti frappé d'ostracisme.

Notre programme commence par l'impôt sur les successions et l'impôt sur les revenus, estimant que tout impôt qui frapperait encore la classe ouvrière doit momentanément être écarté.

Les partis bourgeois nous offrent des expédients, et le premier de ceux-ci ce sont les centimes additionnels augmentant de 10 % tout bordereau d'impôt d'Etat.

Nous disons que c'est là non un moyen d'assainissement, mais un simple expédient, parce qu'il ne fonctionne que pour un an, quitte à être renouvelé chaque année.

De telles mesures manquent d'efficacité réelle d'une part et fatiguent l'électeur d'autre part. On croit avoir fait un gros effort, un sacrifice sérieux et un an plus tard on s'aperçoit que la situation est quasi inchangée. Le contribuable alors se fâche et les réformes profondes sont compromises.

Si, par les centimes additionnels, on obtenait des contribuables 530,000 fr. en 1926, le déficit serait encore de 700,000 fr. environ et augmenterait pour 1927 de 35,000 fr. environ le nouveau déficit qui s'élèverait ainsi au-dessus du niveau initial de celui du budget 1926.

Tout serait à recommencer. Il faudrait voter à nouveau des centimes additionnels, discuter et voter.

Un tel système conduit à la lassitude et au mauvais vouloir du contribuable.

Seules des mesures permanentes, définitives, peuvent apporter une solution heureuse.

Sur ce point, nous ne saurions transiger sans trahir les contribuables, les intérêts de l'Etat et des fonctionnaires de l'Etat en même temps.

On nous dit que certains fonctionnaires de l'Etat ont vu de mauvais œil notre referendum. Ce serait fâcheux... pour eux.

Il faudrait une fois pour toutes être au clair.

Ils ont une politique d'intérêt — ce n'est pas illégitime, au contraire —, soit, mais encore faut-il que celle-ci soit clairvoyante et non dirigée par des vues de myopes.

Une politique ne doit pas se contenter de résoudre les problèmes qui l'intéressent au jour le jour et sans direction d'ensemble, si elle ne veut trahir ceux qui la suivent. Les fonctionnaires doivent comprendre deux choses essentielles.

Tout d'abord, ils doivent craindre les mesures exceptionnelles et les expédients qui ne guérissent pas le mal, mais en atténuent momentanément la portée, quitte à rendre la guérison plus difficile et plus incertaine.

Croire que leur sécurité exige qu'ils soutiennent tous les moyens proposés est une faute, une erreur pour le moins.

Ils doivent, plus que tout autre, exiger un programme efficace et définitif. Ils doivent plus que tout autre combattre les fausses mesures.

Ensuite ils doivent compter avec le contribuable, craindre sa lassitude et son mécontentement.

A ce sujet, qu'ils nous permettent d'attirer leur attention sur l'erreur qu'ils commettent à l'égard de la classe ouvrière.

Au Grand Conseil comme dans nos communes, les représentants ouvriers ont loyalement et énergiquement défendu la cause des fonctionnaires. Les membres du corps enseignant, par exemple, savent ce qu'ils doivent aux forces ouvrières.

Mais qu'ils prennent garde. A une ou deux reprises déjà, ils ont abandonné la classe ouvrière. Nous pourrions citer des cas patents. A ces occasions, nous avons entendu des murmures significatifs.

Disons-le sans ambages : les fonctionnaires commettraient un impair en abandonnant la classe ouvrière dans sa lutte en faveur d'un saine rétablissement financier. Ils ne sauraient la combattre quand elle dit : « Non, pas ce fardeau-là, il serait trop lourd pour nous. »

Abandonnés à leur tour par les ouvriers, les fonctionnaires verraient vite leur situation en péril. On ne saurait dire : et vice versa. Le nombre des fonctionnaires et leur situation ne leur permettent pas de jouer un rôle qui compte dans les efforts que font les ouvriers pour améliorer leur sort. Ceux-ci pourraient ainsi abandonner les fonctionnaires sans dommage matériel pour eux. Ils subiraient, par contre, un dommage moral et c'est à cause de celui-ci que nous conseillons et conseillerons encore aux ouvriers de soutenir les salariés de l'Etat.

Il serait bon que les fonctionnaires, eux, par

## L'Angleterre sur la voie du protectionnisme

Faute d'entente internationale pour l'organisation des industries, les peuples se ruent dans le protectionnisme. Ce n'est pas un remède, c'est une aggravation du mal : Sera-ce comme pour la guerre ? Faudra-t-il arriver à une catastrophe, pour que le monde s'avise de chercher le remède où il est et non pas dans une direction opposée ?

Il n'y a rien de tel que d'attendre pour voir. Le monde s'en va un peu au hasard. Les éléments l'emportent comme un navire où les matelots auraient abandonné la manœuvre pour chercher chacun son salut individuel. Nous marchons par la force des vieux courants ; tant qu'ils ne nous jettent pas sur des récifs, ou ne nous ensablent pas, ça va. Notre situation ne manque pas de grandeur. Il vaudrait presque la peine de temps en temps de se croiser les bras pour voir défilier le paysage avant que ça ne se gâte.

Nous n'en sommes pas encore là. Ce n'est pas la chute du haut d'une paroi de rocher. Ne nous alarmons pas. C'est tout au plus la course avec un cheval sur lequel le mors n'agit plus. Autant lui laisser la bride sur le cou jusqu'à ce qu'il s'apaise un peu.

Pour en revenir au protectionnisme, nous constatons que le gouvernement conservateur anglais a bien l'air de s'y lancer tête baissée.

Il a nommé, il y a déjà quelque temps, de nombreuses commissions chargées d'étudier le moyen, par l'établissement de droits de douane, de sauvegarder les industries en butte à une concurrence injuste.

On peut se figurer la besogne que ces commissions vont faire.

Le bulletin du B. I. T. nous apprend que six

d'entre elles ont déjà rapporté. Leurs rapports ont trait à la quincaillerie d'aluminium, aux balais et brosses, aux gants, aux manchons à incandescence, au papier d'emballage et à la coutellerie.

Les conclusions sont les suivantes : Dans la coutellerie 40 pour cent de chômage. La commission propose des droits protecteurs ad valorem de 33 1/2 pour cent.

Dans l'industrie du papier d'emballage 15 pour cent de chômage complet, 50 pour cent de chômage partiel. Proposition de la commission : Un droit protecteur ad valorem de 17 1/2 pour cent.

Dans l'industrie des gants, les fabriques travaillent en moyenne 30 heures seulement par semaine. La commission propose un droit protecteur de 33 1/2 pour cent ad valorem.

Si la plupart des commissions aboutissent à des résultats semblables, l'Angleterre sera bientôt entourée d'une formidable barrière douanière.

Les autres pays lui répondront, à tort du reste, par des mesures analogues, et l'on ne voit pas ce qu'y gagneront en définitive les industries anglaises. L'on voit par contre très bien ce qu'elles auront à y perdre.

La forme moderne de la production exige des échanges multipliés. Le protectionnisme réduit ou supprime les échanges. Celui qui réduit le marché des autres réduit son propre marché et empêche de ce fait l'expansion de ses propres industries.

L'Angleterre l'apprendra sans doute à ses dépens. Le gouvernement conservateur joue là une grosse partie. Nous souhaitons qu'il la perde comme tous les gouvernements qui agissent de même.

C. NAINÉ.

## Au paradis des compagnies privées

Les lecteurs de ce journal savent qu'à part les chemins de fer de l'Etat, toutes les compagnies françaises de chemins de fer appartiennent à des particuliers, des actionnaires.

Ce que ne savent peut-être pas tous, c'est que la nation française, à qui n'appartiennent pas ces réseaux, doit supporter leurs déficits, garantir leurs dividendes aux actionnaires.

Le Conseil supérieur des chemins de fer, réuni au ministère des Travaux publics, a demandé de pouvoir réaliser une nouvelle augmentation des tarifs, en s'appuyant sur cette constatation pénible, que le déficit de l'exercice 1925 atteindrait au moins 700 millions.

Et comment est envisagée cette augmentation ? De la façon la plus antidémocratique possible : 40 % en troisième classe, 30 % pour la deuxième et 20 % pour la première classe. Au pays de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Révolution de 89 !

C'est un défi au bon sens, alors que la Compagnie de l'Est vient de consacrer 200 millions à l'embellissement architectural d'une gare de son réseau.

Allors que le P.-L.-M. crée des emplois supérieurs inutiles qui grèvent le budget, non seulement pour le paiement de ces bureaucrates, mais augmentent encore de ce fait les traitements de ces innombrables chefs de bureau, car les émoluments de ces derniers croissent avec le nombre des employés qui sont sous leurs ordres.

Un chef de bureau est de troisième classe avec 10, de deuxième classe avec 40, de première classe avec 60 agents ; en sorte qu'à l'instar des grands chefs qui, eux, s'entourent d'ingénieurs, d'attachés, ces bureaucrates ont le plus grand nombre possible d'employés, que des bureaux aménagés dans tous les coins de la capitale et en province ne suffisent plus à contenir. Rien que pour les bureaux de Paris, le nombre des agents supérieurs a passé, de 1912 à 1925, de 124 à 185, soit un excédent de 61, pour les bureaux de l'ingénieur en chef de l'exploitation, sans qu'il y ait un kilomètre de voie de plus.

Dans le personnel des hauts dignitaires des réseaux, on trouve la même anomalie.

Un cheminot a été brimé, mis à la retraite d'office pour avoir essayé de suggérer des méthodes d'ordre et d'économies, qui mettraient fin à la politique de gaspillage pratiquée depuis la guerre.

Une lettre adressée à M. Pierre Laval, alors ministre des Travaux publics, disait le moyen d'arriver à économiser au moins 100 millions par année par la suppression automatique de toute la paperasserie de couverture et de justification d'emploi, qui part des centres surpeuplés sur les réseaux et qui paralyse effectivement le travail et le rendement de ceux qui font, malgré les bureaux, marcher les chemins de fer.

On pourrait appeler les chemins de fer français les « chemins de fer des banquiers ».

M. le baron Edouard de Rothschild a été nommé président du Comité des réseaux ; M. Cordier, représentant des Rothschild, a été placé à la tête du Conseil d'administration du P.-L.-M. Au Conseil d'administration du Nord siègent six Rothschild ; au P.-L.-M., le baron Gustave ; à l'Est, Edmond ; au Midi, les deux Pereire, agents des Rothschild.

Tous ces gros messieurs de la banque détiennent des croix et les plus hautes distinctions de la Légion d'honneur, ce qui démontre que l'Etat est sous la dépendance directe de la grande finance.

Les travailleurs du rail en font malheureusement la triste expérience. Après quatre années d'attente, ils ont appris récemment que les grands réseaux repoussaient les suggestions du ministère des Travaux publics en ce qui concerne les légitimes revendications des cheminots pour le réajustement des pensions et le respect des droits acquis.

Les lettres adressées au président du Conseil ont été sans résultat auprès du Comité de direction, dont le cœur est insensible aux misères des vieux travailleurs.

Le P.-L.-M. se place au-dessus du gouvernement ; il ne respecte pas même l'engagement signé par lui et rendu solennel par les déclarations faites au Parlement. Ces fermiers du rail constituent une oligarchie qui rappelle étrangement les fermiers généraux d'avant 1789.

Les grandes compagnies sont devenues les maîtresses omnipotentes des destinées du pays.

Un correspondant du « Grand Guignol » dit même qu'elles sont les maîtresses de l'existence des citoyens, dans ce que cette existence a de plus quotidien et de plus immédiatement nécessaire.

Il cite : « Ne vous est-il jamais arrivé, prenant le train en toute hâte, au moment où il démarrait, de sauter en deuxième classe pas un billet de troisième ? Et ne vous est-il pas arrivé de voir quelques heures plus tard, s'avancer vers vous un contrôleur, toujours sévère, quelquefois rébarbatif ? Vous offrez des explications ? Le contrôleur les dédaigne... Ce qu'il veut, c'est votre nom, votre adresse. Vous connaissez les joies de la Correctionnelle et les agréments du procès-verbal. Vous étiez dans votre tort, il n'y a pas de retard ou d'inadvertance qui tienne. C'est du moins l'avis des Compagnies, des contrôleurs... et des juges. Si vous arguez que vous vous êtes placé en deuxième classe parce que les troisième étaient comblés, archicomblés, on vous ré-

une politique à courte vue et de pur égoïsme corporatif, ne se causent à eux-mêmes un dommage matériel et un dommage moral.

Nous tenons à la fois à rétablir les finances et à défendre la situation des fonctionnaires. Notre programme est clair et efficace. Si tous ceux qui ont des yeux pour voir et un cerveau pour comprendre font le bloc autour de nous dans cet effort, ce programme se réalisera grâce à la discipline de la classe ouvrière.

E.-Paul GRABER.

## ECHOS

### A la Tour de Londres

Paul Fort, prince des poètes, est allé faire des conférences à Londres sur la poésie française, et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

Il n'avait pas encore vu la Tour de Londres et il s'y fit conduire. Très frappé par l'aspect de l'antique monument, il tira de sa poche un carnet dont il ne se sépara guère et il se mit en devoir de crayonner quelques notes.

Mais soudain, un corbeau, fondant de la nue, lui fit une petite blessure à la main en becquetant furieusement le carnet.

Le poète, perdant son sang, se pensa tant bien que mal avec son mouchoir. Il restait ahuri de cette agression subite. Quelqu'un lui expliqua que les visiteurs de la Tour avaient l'habitude de donner du pain aux corbeaux du voisinage. L'un de ces oiseaux avait pris le carnet de notes pour une miche blanche.

Paul Fort, qui avait une conférence à faire une heure après, parut la main bandée et se présenta comme la dernière victime de la Guerre des Deux Roses.

C'était en effet sa passion pour les drames historiques de Shakespeare qui l'avait déterminé à aller voir la Tour. Ce trait d'humour eut beaucoup de succès.

### Mariage :

Un journal du Midi rend compte du mariage d'un gendarme dans une petite commune de l'Hérault :

L'église avait revêtu une parure somptueuse et expressive.

L'illumination splendide du sanctuaire représentait deux grands cœurs reliés par un arc lumineux au centre duquel se détachait une croix qui symbolisait magnifiquement l'union des deux époux par l'acceptation du devoir qui, pour le remplir dans toute son intégrité, demande des efforts constants et généreux. On pouvait encore distinguer d'immenses gerbes de fleurs, les unes aux pétales empourprés, image des sacrifices qui s'imposent aux deux époux ; les autres aux couleurs roses et tendres, image des joies qu'ils ressentiront.

Qu'il nous soit permis en terminant le compte rendu de cette belle fête de famille, d'offrir nos meilleurs vœux aux jeunes époux afin que l'aurore qui les irradie et les embellit ne pâlisse jamais.

### Chacun sa dignité

— Des étrennes, je m'en fiche, mais je ferai remarquer à monsieur qu'il ne m'a pas souhaité la bonne année !

### La douloureuse

— Le dentiste t'a-t-il donc fait tant souffrir ?  
— Oui, quand il m'a demandé 50 francs.

## Vers la réconciliation russo-helvétique Un commentaire des «Isvestia»

Commentant les rapports de l'Union soviétique avec la Suisse, qui ont un intérêt d'actualité à l'occasion de l'invitation de l'Union des républiques socialistes et soviétiques à la conférence préliminaire du désarmement convoquée à Genève, l'«Isvestia», de Moscou, dans un éditorial rappelle que l'Union des républiques socialistes et soviétiques a décidé de boycotter la Suisse à la suite du refus du gouvernement suisse de présenter des condoléances officielles lors de l'assassinat de Worowski sur le territoire suisse et aussi pour exprimer sa désapprobation de l'acquiescement de l'assassin qui aurait dû payer une pension à la fille de M. Worowski.

Une des conséquences de ce boycottage absolu a été le refus du gouvernement soviétique d'envoyer ses délégués aux conférences qui ont eu lieu en Suisse, notamment la participation des délégués soviétiques à la Commission technique de limitation des armements maritimes, convoquée par la Société des Nations en 1924, n'a été possible que lorsque le lieu des travaux de la commission a été transféré de Suisse à Rome. Il sera donc bien naturel que, cette fois encore, le gouvernement soviétique refuse d'envoyer ses délégués à Genève.

Ce journal souligne à nouveau que les promoteurs des conférences ne peuvent pas ignorer l'attitude de l'Union soviétique à l'égard des conférences organisées sur territoire suisse. Quoique le gouvernement soviétique n'ait encore donné aucune réponse officielle à l'invitation qui lui a été faite d'envoyer des délégués à cette conférence, le gouvernement suisse a déclaré, sur une question de la Société des Nations, que les relations de l'Union des républiques socialistes et soviétiques et de la Suisse n'ont aucun rapport avec les conférences convoquées par la Société des Nations, tous les délégués participant à ces conférences jouissant de l'exterritorialité. Les statuts de la Société des Nations accordent l'exterritorialité seulement aux représentants de l'Union soviétique.

Mais, même la reconnaissance officielle par la Suisse du gouvernement soviétique ne donnerait aucune garantie qu'en 1926, le gouvernement n'agirait pas envers les membres de la délégation soviétique comme en 1923. Le refus de la Suisse de se reconnaître coupable, prouve l'absence de ces garanties.

Au sujet des commentaires de la presse suisse, qui manifeste le désir d'entreprendre des négociations avec l'Union des républiques socialistes et soviétiques en raison du préjudice économique considérable causé à la Suisse par le boycottage soviétique et qui pose comme condition la suppression de ce boycottage, les «Isvestia» déclarent que cette suppression ne peut avoir lieu tant qu'existent les motifs. La Suisse connaît le point de vue du gouvernement soviétique. Le gouvernement suisse sait quelles démarches il doit faire pour se disculper, au moins en partie, des tristes événements de 1923. (Havas.)

## PENSEES

Si vous voulez être riche, n'apprenez pas seulement comment on gagne, sachez aussi comment on ménage. Franklin.

Les promesses retiennent mieux les hommes que les bienfaits ; pour eux, l'espérance est une chaîne et la reconnaissance un fil. Petit-Senn.



pond sans aménité que vous n'aviez qu'à attendre le train suivant... Tout simplement. Et il n'est pas un avocat qui puisse attendre un contrôleur ou un juge sur votre cas. Or votre cas est un symbole du sans-gêne des Compagnies, et de leur toute-puissance. Les Compagnies ne tolèrent pas que vous vous déclassiez, mais elles admettent très libéralement, qu'ayant payé, argent comptant, un billet pour voyager assis, vous voyageiez debout!

Dans leur magnifique et anonyme inconscience, les Compagnies ne s'aperçoivent pas qu'elles se rendent ainsi coupables d'un acte qui ressemble fort à un abus de confiance.

Sur toutes les grandes lignes de toutes les Compagnies, ce spectacle nous est offert chaque jour. Chaque jour des protestations s'élèvent, des procès-verbaux pleuvent... et puis les trains continuent de rouler... ou de se tamponner, et les actionnaires continuent d'encaisser de palpables et jolis dividendes.

On croit rêver en lisant ces choses, on en est renversé si l'on se hasarde à faire des comparaisons avec ce qui se passe chez nous, sur notre réseau fédéral.

M. Barbey serait bien mal venu de vouloir nous « barber » avec son affermage des C. F. F., il faudra qu'il trouve autre chose.

Ch. DQUDIN.

## NOUVELLES SUISSES

### Contrôle des ouvrages d'or, d'argent et de platine en 1925

A teneur d'une communication du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, les poinçonnements suivants ont été effectués par les bureaux de contrôle pendant l'année 1925 : Boîtes de montres d'or, 1,188,180 (1,332,900 en 1924) ; boîtes de montres d'argent, 1,894,638 (1,969,507 en 1924) ; boîtes de montres en platine, 11,830 (13,562 en 1924). Le nombre des objets de bijouterie et d'orfèvrerie d'or, d'argent et de platine contrôlés ou vérifiés (y compris les fournitures) s'élève à 989,286 (992,009 en 1924). En outre il a été effectué 17,639 essais de lingots d'or, d'argent et de platine (17,059 en 1924).

### Les réjouissants progrès de l'aviation commerciale

La Société d'aviation communique les chiffres suivants au sujet du trafic du champ d'aviation de Bâle en 1925 : 7 sociétés d'aviation (en 1924 2) se sont servies régulièrement du champ d'aviation ; 1339 (518) appareils militaires, civils, étrangers et suisses ont atterri. 852 passagers (254) sont partis de Bâle ; 765 (255) y sont arrivés ; 416 (300) ont passé par Bâle. Le service postal signale l'arrivée de 5656 kg. de lettres, alors que 5676 kg. en sont partis et 209 kg. ont passé en transit. Le total des marchandises (en 1924, les messageries et les lettres sont comptées ensemble) est le suivant : 14,710 kg. (9187) sont parties de Bâle et 40,920 kg. (5649) sont arrivées. Transit 13,469 kg. Pendant toute la saison, il y a eu un accident de vol et deux accidents sur la place, un passager et un mécanicien ont été tués, un pilote blessé, un employé renversé et tué par un appareil. Un mécanicien a eu le bras cassé en mettant en marche un moteur.

### Une grande famille

On annonce à la fosse aux ours de Berne une grande animation. Les deux ours Haphta et Ursula ont donné naissance chacune à trois petits. Le nombre des ours est maintenant de 19.

### Les exploits du détective

Le Tribunal cantonal de St-Gall a condamné le détective privé Barth, ancien commissaire de police qui a incité Spiess, manœuvre, à faire un faux témoignage en faveur d'un de ses clients, à 1 an et 4 mois de réclusion. Spiess, qui avait reçu 500 francs pour son faux témoignage, a été condamné avec circonstances atténuantes à 10 mois de réclusion moins 4 mois de prison préventive.

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

## JURA BERNOIS

### BIENNE

**Tramways.** — En décembre écoulé, les tramways ont transporté 260,177 personnes et les recettes se sont élevées à 50,784 fr. Les recettes totales pour l'année 1925 sont inférieures de 418 fr. 70 ct. à celles de l'année 1924.

La conduite électrique du nouveau tronçon Mache-Orpund, qui sera livré à l'exploitation prochainement, sera mise sous courant mercredi 6 janvier.

**Quartier Est.** — La commune a commencé la construction de nouvelles routes dans ce quartier. Les travaux sont exécutés par des chômeurs.

**Dans la presse.** — M. A. Schönenberger, rédacteur de « L'Express », s'est retiré au 31 décembre, pour raisons de santé. Il est remplacé par M. Werner Bourquin.

**Concerts.** — Mardi soir, à la Tonhalle, la grande revue : « Ça... oui... alors ? », par la tournée Mutel. Vendredi soir, à la Tonhalle, gala Karsenty.

**Fin d'année.** — Les fêtes de fin d'année se sont passées chez nous assez calmement. Les cloches ont sonné à minuit et un nombreux public a écouté sur la place du Bourg les productions de la Musique de la Croix-Bleue. Les concerts, cinémas et variétés ont été très fréquentés, notamment le jour de l'an.

**Nouveaux cinémas.** — Les locataires des immeubles 24 et 26 à la rue de Nidau, à côté de l'hôtel de l'Ours, ont quitté hier leurs logis. Les travaux de démolition vont commencer incessamment. On sait que la maison Bell S. A. fera construire sur cet emplacement un nouvel immeuble commercial, avec établissement cinématographique.

Dans la même rue, la boucherie Burri disparaîtra, aussi prochainement. M. Adler, qui a acquis l'immeuble, le fera transformer pour l'agrandissement de ses magasins.

A la rue de la Gare, la maison Kræner clôturera dans quelques jours la liquidation de son commerce de confections pour procéder ensuite à la transformation des locaux destinés à recevoir un établissement cinématographique. Ce sera le cinquième cinéma sur la place de Bienne.

### SAINT-IMIER

**Les fêtes de fin d'année.** — Comme chaque année, le Corps de Musique donnait sa dernière sérénade le soir de Sylvestre, avant minuit.

Un nombreux public, profitant du temps exceptionnel, assistait à ce beau concert et applaudissait vigoureusement toutes les productions du Corps de Musique. A minuit, sonnerie de cloches et embrassade générale sur la Place du Marché.

Quelques minutes après minuit, M. le pasteur Perrenoud fit un culte de fin d'année, avec le gracieux concours du célèbre ténor M. Tachella.

Au Cercle ouvrier, les concerts de l'orchestre Fidèle furent appréciés par un nombreux public. Le Cinéma de la Paix fut également pris d'assaut pendant les fêtes, grâce au programme varié et de choix que la Direction avait établi, en cherchant à donner satisfaction à tout le monde.

**A la gare.** — Jeudi à midi, pendant une manœuvre, une des grandes machines nouvellement arrivées de Genève, a failli sortir du rail. Une des roues avant s'est soulevée en passant sur la lame de l'aiguille. La circulation normale des trains fut quelque peu entravée à cause de cet incident.

**Jubilé du travail.** — Fidèle à sa bonne tradition, la fabrique des Longines a remis en cette fin d'année, des souvenirs commémoratifs à ses jubilaires.

C'est d'abord son distingué administrateur-délégué M. Baptiste Savoye, toujours vaillant et actif, qui est félicité et fêté par ses collaborateurs à la Direction des Longines pour 55 ans d'une activité particulièrement féconde, accomplis ce jour même.

M. Maurice Savoye, son dévoué et distingué Directeur commercial, est félicité à son tour pour son jubilé de 25 ans.

Après quelques mots de circonstance, M. B. Savoye remet un souvenir en espèces à M. Numa Schopfer, qui a accompli 40 ans de services aux

Longines, et un chronomètre en or avec dédicace aux 25 personnes suivantes qui ont atteint en 1925 25 ans de séjour!!!

**Mesdames :** Egger-Tachanz Elisa, Roulet Marie, Schneider Anna, Parolini Béatrice, Thuring Clara, Gostely Edwige, Froidevaux Marie.

**Messieurs :** Spichiger Albert, Aquilon Louis, Burkhalter Emile, Droz Fritz, Jaccard Edouard, Chopard Paul, Pape Jules, Defrancesco Georges, Liengme Marcel, Staudenmann Jean, Crelerot Alix, Bringolf Adolphe, Mathys Emile, Monnier Ulysse, Defillippis Eugène, Jaccard Samuel, Frey Basile, Vuilleumier Léon.

Il est intéressant de remarquer que le nombre des jubilaires en activité de service aux Longines, est actuellement de 150 personnes. (« Jura Bernois ».)

### LES BOIS

**Une bête de prix.** — Le bon cheval des Franches-Montagnes est toujours recherché. La preuve vient d'en être fournie par la vente d'un jeune étalon que M. Jean Jobin a cédé à un éleveur d'Ajoie, contre la somme de 8,000 fr. Il s'agit de l'étalon « Page », descendant de « Lafayette ».

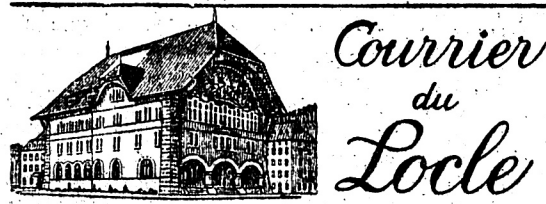
## CANTON DE NEUCHÂTEL

### Les listes du referendum

Toutes les sections du canton sont priées de faire recueillir, au plus vite, les listes du referendum contre les centimes additionnels, puis de les faire légaliser par les Conseils communaux et à les retourner au Comité cantonal du Parti socialiste pour le 10 janvier.

**Horaires.** — Le Département des Travaux publics nous informe que l'on peut consulter dans les préfectures du canton les projets d'horaires des chemins de fer et autres entreprises de transport pour la période du 15 mai 1926 au 14 mai 1927. Toutes observations et demandes concernant ces projets doivent être faites dans les préfectures, soit par lettre, soit par inscription sur la feuille d'enquête, jusqu'au jeudi 14 janvier courant, à 18 heures.

**Dans la presse neuchâteloise.** — Le « Courrier du Val-de-Travers » est réédité, depuis le 1er janvier, par M. Gaston Rub.



**« Madame Béliard ».** — L'œuvre remarquable de M. C. Vildrac, qui sera représentée samedi prochain au Casino-Théâtre, aura comme première interprète Mme Marcelle Geniat, ex-sociétaire de la Comédie-Française. La belle artiste nous est trop familière maintenant pour que nous nous étendions sur son solide et beau talent. Elle aura à ses côtés l'excellent Marcel Vibert que nous avons pu applaudir dans « Madelon » et le parfait ensemble des galas Karsenty.

Nous rappelons que la location pour le public est ouverte dès aujourd'hui. (Voir aux annonces.)

**Dans la « Sociale ».** — Dans son assemblée générale du 30 décembre 1925, la « Sociale » a renouvelé son Comité comme suit : Président, Samuel Nicolet, Jeannerets 33 ; vice-président, Marcel Vermot ; caissier, Paul Peçon, Jeannerets 33 ; vice-caissier, Paul Steiner ; secrétaire-correspondant, Emile Aerni ; secrétaire des verbaux, Paul Guinand ; chef du matériel, Charles Jacot ; assesseurs, Fritz Bergeret et Georges Butschy.

**Dans la « Théâtrale ouvrière ».** — Nous apprenons que notre camarade Paul Peçon, directeur de la « Théâtrale ouvrière » depuis plus de huit ans, a quitté ses fonctions étant trop chargé par l'activité qu'il déploie dans la « Sociale ». On peut regretter ce départ, car sous l'influence de ce directeur infatigable, la « Théâtrale » s'était affirmée avec autorité dans la population.

A cette fonction, a été appelé M. Henri Petit-pierre, peintre à La Chaux-de-Fonds. On travaille

déjà sous sa direction pour présenter incessamment « La Branche morte », ce puissant drame que les Karsenty ont déjà donné en notre ville la saison passée.

On se réjouit bien de les revoir sur la scène.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Statistique de l'état-civil en 1925

Le tableau général des naissances, mariages et décès dressé par l'état-civil de La Chaux-de-Fonds pour l'année 1925 vient de paraître. Il indique un total de 539 naissances, dont 283 garçons et 256 fillettes. Il y a 19 naissances illégitimes, 7 paires de jumeaux, dont deux masculines, deux féminines et trois mixtes.

Le nombre des mariages s'élève à 304. Aucun jeune homme ne s'est marié en dessous de l'âge de 20 ans. Quatre avaient plus de 60 ans. Côté féminin, une demoiselle avait 17 ans et cinq autres 18 ans le jour de leur mariage. Deux dames de plus de 60 ans ont connu les joies de l'hyménée ! C'est entre 25 et 30 ans que fut enregistré le plus grand nombre de mariages. 93 messieurs et 65 dames de cet âge.

Les décès sont au nombre de 462, dont 235 messieurs et 227 dames. Dans ce total sont compris 13 mort-nés. Les plus vieilles personnes décédées au cours de l'année dernière sont deux dames âgées respectivement de 91 et 92 ans.

### Bienfaisance

Le comité d'initiative de l'Hôpital d'Enfants a reçu avec reconnaissance un don de 20 fr. de Mme R.-B. et lui exprime sa vive gratitude.

## Communiqués

**La Maison du Peuple.** — offre ce soir un grand concert de gala. Ce sera le premier gala de cette année et à cette occasion un programme tout spécial a été préparé. Nul doute qu'il plaira aux plus difficiles. Comme l'année 1925 nous a permis d'apprécier les nombreux concerts classiques offerts par l'orchestre Polo, la nouvelle année 1926 à son tour nous apportera une série de grands galas. Espérons que notre population qui aime ce qui est beau, saura profiter des occasions qui lui seront données. Nous voudrions lui conseiller, sans aucune réserve, de suivre régulièrement ces soirées. Et cela d'autant plus qu'à la Maison du Peuple chacun y est bien reçu et s'y trouve parfaitement à l'aise. Dames, messieurs, familles, tous sont invités. L'entrée est libre.

**Dans nos cinémas.** — Jusqu'à jeudi, programme de gala du Nouvel-An :

Scala : Cœur de Chêne, formidable drame aux scènes palpitantes. Dudule orphelin, fou rire.

Apollo : De l'émotion et du rire, avec Harold Lloyd (Lui), Bébé Daniels, Harry Pollard, Monty Banks et le Chien Rin-Tin-Tin. — Au programme : Le Redoutable Témoin ; Amour et Poésie ; Histoire de Pétole.

Moderne : Une œuvre de chez nous : Visages d'Enfants, merveilleux drame tourné complètement dans le Valais. Aujourd'hui, à 3 h. 30, au Moderne, matinée pour enfants de tout âge.

**Les galas R. Karsenty à La Chaux-de-Fonds.** — « Madame Béliard », qui remporte actuellement un énorme succès à Paris et que l'on représentera avec le concours de Mme Marcelle Geniat, ex-sociétaire de la Comédie-Française, le dimanche 10 janvier, au Théâtre, pour le quatrième gala R. Karsenty, est une pièce en trois actes de M. Charles Vildrac, l'auteur du remarquable « Paquebot Tenacity ». C'est un chef-d'œuvre au vrai sens du mot, la forme et la puissance dans la simplicité, tel est le but qu'atteint l'auteur.

Cette comédie se déroulant dans la banalité des faits quotidiens, est une psychologie profondément vraie, une étude saisissante de la vie de chaque jour avec ses obligations, ses joies, ses peines, ses menus actes balayés par la grande flamme de l'amour.

Location ouverte vendredi pour les Amis du Théâtre et samedi pour le public.

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale mixte ouvrière. — Répétition, mercredi 6 janvier, à 20 h. précises, salle 5. Amendable.

— Musique ouvrière La Persévérante. — Répétition générale ce soir, à 20 heures précises.

— Gymnastique ouvrière. — Comité jeudi 7, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition générale ce soir mercredi 6 janvier, à 20 heures précises. Tous présents.

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

123

# Les aventures de Monsieur Pickwick

par Charles DICKENS

(Suite)

— Allons ! reprit Sam, n'insultez pas ainsi la victime de votre avarice. Otez-vous de cette marche. Pourquoi êtes-vous assis là ? Je n'y demeure pas.

— J'ai quelque chose de fameux pour toi, Sammy », dit M. Weller en se levant.

Comme M. Weller montrait, en parlant ainsi, des symptômes non équivoques d'un prochain accès de rire, Sam s'interposa.

« Tenez-vous tranquille, lui dit-il. Je n'ai jamais vu une caricature pareille. Qu'est-ce que vous avez à vous tordre maintenant ?

— Sammy, dit M. Weller en s'essuyant le front, j'ai peur qu'un de ces jours, à force de rire, je ne gagne une attaque d'apoplexie, mon garçon.

— Eh bien ! alors, pourquoi riez-vous, demanda Sam. Eh bien, qu'est-ce que vous avez à me dire, maintenant ?

— Devine qui est avec moi, Samivel ? dit M. Weller en se reculant d'un pas ou deux, en pinçant ses lèvres et en arquant ses sourcils.

— M. Pell ?

M. Weller secoua la tête, et ses joues roses se

gonflèrent de tous les rires qu'il s'efforçait de comprimer.

« L'homme au teint saumoné peut-être ? »

M. Weller secoua la tête de nouveau.

« Qui donc, alors ? »

— Ta belle-mère, Sammy, s'écria le gros cocher, fort heureusement pour lui, car ses joues auraient nécessairement crevé tant elles étaient gonflées. Ta belle-mère, Sammy, et l'homme au nez rouge, mon garçon ; et l'homme au nez rouge. Ho ! ho ! ho ! »

En disant cela, M. Weller se laissa aller à de joyeuses convulsions, tandis que Sam le regardait avec un rictus qui se répandait graduellement sur toute sa physionomie.

« Ils sont venus pour avoir une conversation sérieuse avec toi, Samivel, reprit M. Weller en essuyant ses yeux. Ne leur laisse rien deviner sur ce créancier dénaturé.

— Comment, ils ne savent pas qui c'est ?

— Pas du tout.

— Où sont-ils ? reprit Sam, qui répondait à toutes les grimaces du vieux gentleman.

— Dans la buvette, près du café. Attrape l'homme au nez rouge où ce qu'il n'y a pas de liqueurs, et tu seras malin, Samivel. Nous avons eu une agréable promenade en voiture ce matin pour venir du « Marquis de Granby », poursuivit M. Weller quand il se sentit capable de parler d'une manière plus distincte. Je conduisais le vieux cheval pie dans le petit char à bancs qu'a appartenu au premier essai de ta belle-mère. On avait mis un fauteuil pour le berger, et je veux être pendu, Samivel, continua M. Weller avec un air de profond mépris, si on n'a pas apporté sur la route, devant moi, un marchepied pour le faire monter !

— Bah !... C'est pas possible ?

— Oui, c'est possible, Sammy ; et je voudrais que tu l'aies vu se tenir aux côtés en montant, comme s'il avait eu peur de tomber de six pieds de haut et d'être broyé en un million de morceaux. Malgré tout il est monté à la fin, et nous voilà partis ; mais j'ai peur... j'ai bien peur, Sam, qu'il a été un peu cahoté quand nous tournions les coins.

— Ah ! je suppose que vous aurez accroché une borne ou deux ?

— Je le crains, Sammy ; je crains d'en avoir accroché quelques-uns, reparti M. Weller en multipliant les clins d'œil. J'en ai peur, Sammy. Il s'envolait hors du fauteuil tout le long de la route.

Ici, M. Weller roula sa tête d'une épaule à l'autre et fut saisi d'une sorte de râlement enroué, accompagné d'un gonflement soudain de tous ses traits, symptômes qui n'alarmèrent pas légèrement son fils.

— Ne t'effraye pas, Sammy ; ne t'effraye pas, dit-il quand à force de se tortiller et de frapper du pied, il eut recouvré la voix. C'est seulement une espèce de rire tranquille que j'essaye.

— Eh bien ! si c'est ça, vous ferez bien de ne pas essayer trop souvent ; vous trouveriez que c'est une invention un peu dangereuse.

— Tu ne l'aimes pas, Sammy ?

— Pas du tout.

— Ah ! dit M. Weller dont les larmes coulaient encore le long des joues, ça aurait été un bien grand avantage pour moi, si j'avais pu m'y habituer ; ça m'aurait sauvé de bien des mots avec ta belle-mère. Mais tu as peut-être raison : c'est trop dans le genre de l'apoplexie, beaucoup trop, Samivel.

Cette conversation amena nos deux personnages à la porte de la buvette. Sam s'y arrêta un

instant, jeta par-dessus son épaule un coup d'œil malin à son respectable auteur, qui ricanait derrière lui, puis il tourna le bouton et entra.

« Belle-mère, dit-il en saluant poliment la dame, je vous suis très obligé pour cette visite-ci. Berger, comment ça va-t-il ?

— Ah ! Samuel, dit Mme Weller, ceci est épouvantable.

— Pas du tout, madame, n'est-ce pas, Berger ? répondit Sam.

M. Stiggins leva ses mains et tourna les yeux au ciel, de manière à n'en laisser voir que le blanc, ou plutôt le jaune ; mais il ne fit point de réponse vocale.

— Est-ce que ce gentleman ici présent se trouve mal ? demanda Sam à sa belle-mère.

— L'excellent homme est peiné de vous voir ici, répliqua Mme Weller.

— Oh ! c'est-il tout ? En le voyant, j'avais peur qu'il n'eût oublié de prendre du poivre avec les dernières comcombres qu'il a mangées. Asseyez-vous, monsieur, les chaises ne se payent point, comme le roi remarqua à ses ministres le jour où il voulait leur laver la tête.

— Jeune homme, dit M. Stiggins avec ostentation, j'ai peur que vous ne soyez pas adouci par l'emprisonnement.

(A suivre.)





**La Scala** Jusqu'à jeudi 7 janvier **Apollo** Jusqu'à jeudi 7 janvier **Moderne**

**Cœur de chêne** Formidable drame aux scènes palpitantes  
**Dudule orphelin** Foudroyante

**Visages d'enfants** Un beau film de chez nous, merveilleuse tragédie d'une puissance émotive extraordinaire. Film tourné dans le Valais

Harold Lloyd (Lui) - Ebbé Daniels - Harry Polard - Monty - Banks et le chien Rin-Tin-Tin dans  
Le redoutable témoin | Amour et poésie | Histoire de pétrole

**Aujourd'hui 6 janvier, à 15 h. 30 : Matinée pour enfants de tout âge au MODERNE**

Prochainement: **Don X, le fils de Zorro**

**SAINT-IMIER**  
Samedi et Dimanche 16 et 17 janvier 1926  
(éventuellement 23 et 24 janvier)

**Courses militaires et 5<sup>me</sup> concours jurassien de ski**

Courses de patrouilles Courses individuelles  
P67651 Concours de saut 884

**Aux Occasions - Saint-Imier**  
4, Dr-Schwab, 4 909

Blouses horlogers . . . . . 10.50 9.50  
Complètes mécaniciens . 13.80 11.80 9.80  
Blouses de bureaux pour dames et messieurs  
Vestons et Pantalons boulangers  
Vestons bouchers  
Blouses et Complètes gypseurs

**Pensionnaires**

Le Restaurant de la Maison du Peuple a réorganisé et complété son service de restauration; ses locaux neufs et spacieux, son service soigné, doivent engager les personnes susceptibles de prendre leurs repas dehors, à faire un essai à la **Maison du Peuple**

Chef de cuisine 7203

**Dîner excellent à fr. 2.30**

**3 AVANTAGES**

- La bonne qualité
- Le poids garanti
- Des livraisons soignées

ont consacré la bonne renommée de mes **COMBUSTIBLES**

Tél. 3.45 **M. MEYER-FRANK** Ronde 23

**Gala R. KARSENTY**

**Théâtre de La Chaux-de-Fonds**

Bureau 7 1/2 h. **Dimanche 10 janvier** Rideau 8 1/2 h.

**Gala de Comédie-Française**

MADAME **Marcelle GENIAT**  
ex-sociétaire de la Comédie-Française

MONSIEUR **Marcel VIBERT**  
du Théâtre Antoine

joueront  
le grand succès actuel du Théâtre des Champs-Élysées

MADAME **BELIARD**  
Pièce nouvelle en 3 actes, de M. CHARLES VILDRAC

avec  
Madame **Cécile GUYON**  
du Théâtre des Champs-Élysées

MADAME **CÉCILE BARRE** MONSIEUR **E. DE TRAMONT**  
du Gymnase du Gymnase

et  
Monsieur **Gabriel PIERRET**  
du Théâtre de la Porte-St-Martin

Prix des places: de fr. 1.90 à fr. 6.—  
Location: Amis du Théâtre, vendredi Public, samedi 907

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile.

**Casino-Théâtre du Locle**

Samedi 9 janvier 1926  
sous les auspices des Amis du Théâtre

**4<sup>me</sup> Gala Karsenty**  
avec **Madame Beliard**

Prix des places: Parterre, fr. 3.50; fauteuils d'orchestre, fr. 2.50; galerie, fr. 1.—; cordons et balcons, fr. 6.— (surtaxe y comprise). 882

Location ouverte: pour les Amis du Théâtre, lundi et mardi, et dès mercredi pour le public.

**Bière de la Comète S. A.**  
Charles LEPPERT 3188  
Limonades - Syphons - Arkina  
**LE LOCLE - Tél. 2.12**

**Groupe d'épargne mixte LE FOYER**

Vendredi 8 janvier à 20 heures

**Assemblée générale**

Renouvellement du Comité  
Les personnes désirant se faire recevoir, peuvent s'inscrire ce soir-là, ou jusqu'à fin janvier, chez V. Mathy, Crétets 117. 911

**LES CAFÉS OTZ**  
DE QUALITÉ GARANTIE  
SONT EN VENTE  
DANS TOUS LES BONS MAGASINS D'ALIMENTATION

**Enchères publiques**

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **vendredi 8 janv. 1926**, dès 14 heures, à la **Halle aux enchères**, r. Jaquet-Droz, les biens suivants:

1 régulateur cabinet, bois brun, 2 panneaux, 1 machine à coudre, 1 table à ouvrage, 48 cartons de laine assortie, 1 vélo, des créances, 1 petit pupitre, 4 casiers, 3 établis, 2 layettes, 1 banque de comptoir, 1 burin fixe, 1 cassette inrochetable, 1 petit pupitre américain, 2 tabourets, 1 caisse enregistreuse, 1 lot d'horlogerie (ébauches, fournitures, boîtes.)

Vente au comptant, conformément à la L. P. 908  
Office des Poursuites et des Faillites de La Chaux-de-Fonds.

**Secrétariat de l'Union Ouvrière**

Maison du Peuple - 4<sup>me</sup> étage

Consultations: Tous les jours. Lundi de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Mardi au vendredi: de 10 à 12 h. et de 13 à 19 h. Samedi: de 8 à 12 h.

Renseignez sur toutes questions concernant le travail aux locataires (Service de la Ligue)

Renseignements: Juridiques, assurances, chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabriques, Prud'hommes, loi sur les apprentissages. 3951

**Bijouterie RICHARD Fils**

**Maison du Peuple - Cercle Ouvrier**

Ce soir  
**1<sup>er</sup> Grand Concert de Gala**

PROGRAMME SPÉCIAL

Consommations de choix - Prix modérés  
ENTRÉE LIBRE 910

**CABINET DENTAIRE PAUL HAGEMANN**  
TECHNICIEN-DENTISTE - RUE LEOPOLD-ROBERT 58  
Travaux modernes - Prix modérés  
CONSULTATIONS de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. 9820

**CORNETTO**  
25 cts.

Ce petit paquet  
**CORNETTO**  
tabac fin et doux  
**25 cts.**

plat dans la poche, commode pour bourrer la pipe

**WIEDMER FILS S.A.**  
WASEN 1/E 249

**Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier**  
7765  
**William Jacot fils**  
Rue du Temple 29, **LE LOCLE**

**Ville de La Chaux-de-Fonds**

**Avis**  
aux constructeurs, architectes, ingénieurs, entrepreneurs, etc.

La Direction des Travaux publics rappelle à toute personne ayant l'intention d'édifier ou de transformer n'importe quelle construction, qu'à teneur des règlements sur la matière, les plans des travaux projetés doivent être soumis à la sanction du Conseil communal, lequel délivre ensuite un permis de construction. Il est rappelé en outre qu'aucun travail de creusage, canalisation, etc., sur le domaine public, ni aucun échafaudage, ne peuvent être exécutés sans une autorisation écrite de la Direction des Travaux publics.

Sans préjudice des amendes et indemnités prévues par les règlements, le Conseil communal fera usage du droit qui lui est conféré d'arrêter les travaux et d'ordonner la démolition de tout ouvrage entrepris sans autorisation.

La Chaux-de-Fonds, le 4 janvier 1926.  
867 Direction des Travaux publics.

**A L'AURORE**  
rue de la Paix 76

Grand choix d'ouvrages de dames, exécutés à la main ou à la machine, blouses, combinaisons, gilets, écharpes, pochettes, cousins brodés ou non. Montages et fournitures. Soies, laines cotons. Lingerie, broderie, dentelles

ENTRÉE LIBRE 419 ENTRÉE LIBRE

**PEAU DU DIABLE**  
Pantalons pour gros métiers, extra-forts; en vente au sal dépot: 7769

**GRETZINGER, 1<sup>er</sup>-Mars 8**

**DAMES**

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Case Rive 430, Genève. 154

**Achat aux meilleurs PRIX**  
**DÉCHETS**  
Argent Platine  
**J.-O. Huguenin**  
Essayer-Juré, Serre 18

**Accordéon** à vendre de suite, 31 touches, 12 basses, comme neuf. Ou éventuellement à échanger contre un vélo de course. — S'adr. Numa Droz 4, au pignon. 827

**Occasion** A vendre potager à gaz, 3 feux, avec four et accessoires. — Ecrite Case postale n° 10372. 905

**A vendre** violon italien de marque avec étui, housse, archet, ainsi qu'un étui seul (de forme). Bas prix. — S'adresser chez A. Hochner, Nord 149. 656

**A vendre.** Lit noyer à une place, complet, avec duvets et 2 bandes de linoléums de 4 m. 05 de long, sur 1 m. 35 de large, le tout en très bon état. — S'adresser Daniel-Jeanrichard 41, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 591

**A vendre** Pousse-pousse avec lugeons, fr. 25.— S'adr. Progrès 68, au 4<sup>me</sup> étage. 673

**A vendre** un violon 3/4, complet, bien conservé, un mannequin de tailleuse. — S'adresser che M. Delachaux, Ph.-Henry Matthey 17. 722

**Chambre meublée** à louer à Monsieur honnête et tranquille, travaillant dehors. — S'adresser à W. Fürst, rue du Progrès 88. 900

**Logement** de 2 pièces, cuisine et dépendances est à louer pour le 1<sup>er</sup> février 1926. — S'adresser à J. Hürlimann, Progrès 5. 875

**Jeune garçon** habitant quartier ouest, est demandé pour faire commissions, entre heures d'école. — S'adresser rue du Succès 1, rez-de-chaussée, à gauche. 902

**Pension famille** est offerte à personne honnête et solvable. Prix avantageux. — S'adr. rue Léopold-Robert 18<sup>b</sup>, 1<sup>er</sup> ét., à droite. 906

**Réparations** de Pendules Neuchâtelaises et Régulateurs en tous genres. — S'adr. à C. Bauer, Charrière 68. 876

**Qui prêterait** fr. 500.— à un jeune ménage d'ouvrier, solvable. Remboursable fr. 40.— par mois et intérêts, suivant entente. — Ecrite sous chiffre Ch. 891 J., au bureau de La Sentinelle.

**La personne** ayant trouvé une sacoche de dame, contenant différents objets et quelque argent, est priée de la rapporter contre bonne récompense au bureau de La Sentinelle. 893

**Perdu** un trousseau de 6 clefs. Prière de le rapporter contre récompense Doubs 141, rez-de-chaussée à gauche. 845

**Enfants** de 12 ou 13 ans sérieux et actifs, sont demandés pour le portage du journal. — S'adresser au bureau.

**N'oubliez pas**  
que les  
**PETITES ANNONCES**  
ont le plus grand succès dans  
«La Sentinelle»

Monsieur **Alcide Augsburg**, ses enfants et familles alliées, profondément émus des nombreuses et touchantes marques de sympathie qu'ils ont reçues au départ de leur chère épouse, mère et parente, expriment leur plus vive reconnaissance et remerciements sincères à tous ceux qui ont pris une si grande part à leur deuil.

**Etat civil de Neuveville**  
Décembre 1925

**Naisances.** — 24. Frei, Hans-Ulrich, fils d'Henri, de Winterthour, à Neuveville. — Scherler, Elsbeth, fille de Charles-Frédéric, de Kôniz, à Neuveville. — 25. Althaus, Jean-Louis-Noël, fils de Hermann-Alfred, de Lauperswil, à Neuveville.

**Décès.** — 4. Weber, Louis, fils de feu Samuel, de Fenil, né le 19 septembre 1853. — 6. Mäggerli, Albert, fils de feu Samuel, de Wyler, à Prévouloz, né le 16 mars 1868. — 10. Sandmeier, Jean, fils de feu Jean, de Seengen, né le 11 juin 1853. — 11. Ganguillet, Philippe-Frédéric, fils de feu Pierre, de Cormoret, à Saint-Imier, né le 28 octobre 1842. — 13. Cellier, née Bucher, Emilie-Henriette, veuve de Louis-Aimé, de et à Neuveville, née le 5 octobre 1858. — 13. Grosjean, Gustave, fils de feu Louis, de Plagne, à Cormoret, né le 11 juillet 1854. — 19. Bregnard, Marie-Bertha, fille de Jean-Pierre, de Bonfol, à La Chaux-de-Fonds, née le 25 février 1859. — 21. Rindlisbacher, Berthe-Marguerite, fille d'Edouard, de Landiswil, à Moutier, née le 1<sup>er</sup> août 1896. — 28. Joray, Martin-Olivier, fils de Auguste, de Bieprahon, né le 13 avril 1869.

**Mariages.** — 18. Corbat, Edmond-Xavier, horloger, de Vendlincourt, à Neuveville, et Pescio, Maria, de Varzo, à Granges. — 24. Rösli, Paul-Edmond, entrepreneur, de Seem, à Neuveville, et Fitze, Yvonne-Alice, de Bühler, à Ennetbaden. — 31. Wunderlin, Otto, horloger, de Zeiningen, et Bourquin, Rose-Edith, horlogère, de Sonvillier, les deux à Neuveville.

**Etat civil de Neuchâtel**

**Décès.** — 28. Maja née Meier, épouse de Franz-Xavier Nussbaumer, née le 21 avril 1853. — 30. Guillaume-Jean Pétremand, maître cordonn., veuf de Louise-Alexia Dechevrens, né le 30 mars 1849. — Anna-Julie-Cécile née Sandol-Roy, veuve de Henri-Louis-François du Bois-de-Dunilac, née le 28 juillet 1836.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**  
du 5 janvier 1926

**Promesses de mariage.** — Nussbaum, Frédéric-Henri, manœuvre, Français, et Petermann, Claire, sans profession, Bernoise.

**Décès.** — 5910. Terraz, Pierre-Antoine, veuf de Aldine née Favre, Français, né le 23 juin 1843.

**Inhumation**

Jendi 7 janvier 1926, à 13 1/2 h.:  
M. Terraz, Pierre-Antoine, 82 ans 6 mois, rue de l'Industrie 24, depuis l'hôpital. Avec suite.

**LE LOCLE**

*J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi, et maintenant la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, juste juge, me la donnera en ce jour-là.* Il Tim. 4, 7, 8.

Madame et Monsieur Emile Favre-Vuille et leurs enfants, Jules, Edouard et Henri, les familles Quartier, Bourquin, Favre, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, tante et parente,

**Madame Fanny VUILLE**  
née **QUARTIER**

enlevée à leur tendre affection, lundi 4 janvier, à 1 heure, à l'âge de 88 ans, après quelques jours de maladie.

Le Locle, le 4 janvier 1926.  
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu le **jeudi 7 janvier**, à 13 heures.

Culte à 12 h. 30 au domicile mortuaire: **Avent 26**.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 898  
Selon le désir de la défunte, il ne sera pas porté de deuil.



## Les faits du jour

Suisse et Russie.

Nous publions, en première page, un commentaire russe à la lettre adressée par le Conseil fédéral, mercredi passé, au secrétariat de la Société des Nations. La lettre, dans laquelle il était assez plausible de discerner la politique même de notre ministre des affaires étrangères, M. Motta, rappelait les déclarations réitérées du chef du département politique devant l'Assemblée fédérale. On sait, disait M. Motta, que le Conseil fédéral est d'avis que l'on doit établir une forte différence entre les relations entre les Etats étrangers et la Suisse et celles existant entre la Suisse et la Société des Nations. La situation actuelle entre la Suisse et la Russie des Soviets ne mettrait aucun obstacle à une participation de la Russie aux délibérations de la Conférence du désarmement de Genève. La Suisse considère de son devoir de faciliter aux représentants de tous les Etats la participation aux conférences de la S. D. N. et d'accorder aux délégués inscrits, dans la limite du possible, une protection spéciale. Si l'on voulait affirmer du côté russe que dans le cas Worowsky cette protection a fait défaut, on pourrait facilement rétorquer que Worowsky ne s'était signalé aux autorités suisses ni comme représentant officiel ni comme délégué officieux du gouvernement russe.

Le commentaire des « Isvestia », il est facile de s'en rendre compte, est la réponse directe au point de vue suisse. Il ne nous appartient pas de chercher ici à établir des responsabilités ou des fautes. Nous avons dit notre sentiment au lendemain du verdict de Lausanne; notre opinion n'a pas changé.

Mais une situation nouvelle se présente maintenant. Une conversation officieuse reprend. Nous voulons souhaiter qu'elle puisse aboutir non seulement à une réconciliation entre la Suisse et la Russie, mais surtout à la présence des Russes à la conférence du désarmement. Il y aurait beaucoup à dire sur l'intérêt que présenterait la reprise des relations commerciales, mais c'est, à notre sens, situer mal le débat actuel, que d'en faire la chose d'un gros exportateur qui pousserait le Conseil fédéral dans les reins.

Certaines puissances européennes comptent-elles sur le refus des Russes de venir à Genève, espèrent-elles ce refus, afin de justifier leurs armements par la continuation des armements bolchevistes? Qui sait.

Si c'était là un des aspects internationaux de la controverse en cours entre Berne et Moscou, nous avons la conviction que le Conseil fédéral, et M. Motta spécialement, ont trop à cœur la cause de Locarno et de la pacification européenne, pour se laisser jouer, en face de ces graves problèmes.

R. G.

### Les faux billets de banque

#### Arrestation du chef de la police hongroise

BUDAPEST, 6. — B. C. H. — Le procureur général a ordonné l'emprisonnement préventif du secrétaire d'Etat Nadosy, chef de la police d'Etat, qui est également inculpé dans l'affaire des faux billets de banque.

On mande de Budapest à la « Gazette de Voss » que depuis mardi à midi une quarantaine de personnes de la société et du monde politique de Hongrie impliquées dans l'affaire des faux billets de banque sont sous la surveillance de la police. La liste de ces quarante personnes a été amenée de Hollande par des détectives français et elle est conforme aux déclarations faites devant les autorités hollandaises par le colonel Jankowitsch. M. Emmery, délégué de la Banque de France, a déclaré à des journalistes que l'affaire était bien loin d'être terminée. En ce qui concerne la fabrication de faux billets, la police n'est pas encore parvenue à avoir des renseignements à ce sujet.

Au cours de l'après-midi de mardi, le prince Windischgrätz a fait des aveux complets. Il a déclaré comment avaient été fabriqués les faux billets et indiqué les noms des personnes impliquées dans l'affaire. Il a reconnu que son valet lui avait montré quelques faux billets et qu'il avait envisagé que ces falsifications étaient si bonnes qu'il lui avait conseillé de les mettre en circulation. Le prince, qui a été très riche, aurait eu de grosses difficultés financières à la suite de pertes importantes au jeu.

Les personnes désignées par le prince ont été signalées par ce dernier à la police qui a ordonné leur comparution. Dans la soirée, 85 détectives sont allés à la recherche de ces personnes.

BERLIN, 6. — Wolff. — On mande de Budapest à la « Gazette de Voss » que suivant une déclaration faite à la police par un témoin, l'individu qui aurait fabriqué les faux billets de banque serait un nommé Spanring, employé comme imprimeur à l'Institut cartographique. Spanring, qui, durant les derniers mois, a beaucoup dépensé d'argent, est depuis peu introuvable.

De Paris, le même journal apprend que suivant le rapport du représentant français à l'étranger, il a été fabriqué jusqu'ici pour 20 millions de billets de banque français falsifiés.

MILAN, 6. — Le « Popolo d'Italia » annonce l'arrestation dans un restaurant de Rome d'un Hongrois Wilkowski, de Budapest, qui mettrait habilement en circulation de faux billets de banque. Les opérations de cet individu à Rome sont en rapport avec celles de deux autres ressortissants hongrois à Nova-Gradisch chez lesquels on a saisi une malle contenant de faux billets de 1000 dinars au montant total de 7,6 millions. Wilkowski serait un des deux Hongrois qui jusqu'ici échappaient aux recherches de la police.

#### Le téléphone dans le train

BERLIN, 6. — Wolff. — On annonce de source autorisée que les essais de téléphonie faits dans certains trains en marche entre Berlin et Hambourg ont donné des résultats satisfaisants et qu'à partir du 7 janvier cette innovation sera livrée au public.

## INFORMATIONS

### On cause de Berne à Moscou Pour l'instant, la conversation se poursuit par la voie officieuse des journaux

#### Drôleries britanniques

LONDRES, 6. — Havas. — Sir Basil Thomson, ancien chef adjoint de la police de Londres et ancien chef de la sûreté pendant la guerre, a été condamné à une amende de 5 livres sterling et aux dépens pour attentat aux bonnes mœurs à Hyde Park. La jeune femme avec laquelle il se trouvait avait été récemment condamnée à une amende.

#### Les projets de Lloyd George

LONDRES, 6. — Havas. — Le bruit suivant lequel M. Lloyd George aurait l'intention de former un nouveau parti dans le but de revenir au premier plan de la vie politique, défraie les conversations des milieux parlementaires anglais. Au siège du parti travailliste, on déclare qu'aucune négociation en vue d'une collaboration avec Lloyd George n'a été entamée.

#### Les budgétivores

PARIS, 6. — Havas. — Sont nommés membres du Conseil supérieur de la guerre, pour 1926, les maréchaux de France Joffre, Foch, Pétain, Lyauté, Franchet-d'Espèrey, Fayolle, les généraux de division Gouraud, Berthelot, Guillaumat, Debenev, Nollet, Dupont, Targe, Degoutte et Weygand. Le maréchal Pétain exercera pour 1926 les fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

#### Sadoul avocat

PARIS, 6. — Havas. — Un arrêté a été pris disant que M. Jacques Sadoul sera réintégré sur le tableau de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris.

#### Les bons patriotes

ROME, 6. — L'agence de Rome annonce que plusieurs industries de Lille et de Roubaix ont opéré leur transfert en Italie. Une première société s'est constituée à Milan sous le nom de manufacture lombarde (Lini-E-Canapa), avec un capital de neuf millions de livres.

#### La première reine d'Italie reposera au Panthéon

ROME, 6. — Stefani. — La dépouille mortelle de la reine-mère sera transportée à Rome et inhumée au Panthéon.

#### Vingt et un wagons précipités dans un ravin

MILAN, 6. — Le « Secolo » donne la nouvelle d'un accident de chemin de fer qui s'est produit non loin de Milan, sur la ligne de Venise, dans les environs de la gare de Cesenano (Lac de Garde). 21 wagons se sont détachés d'un train de marchandises et furent précipités au fond d'un ravin. Il n'y a heureusement pas d'accidents de personnes. Un employé qui essaya en vain d'arrêter les wagons détachés sauta sur le parapet avant la catastrophe. 16 wagons ont été entièrement démolis. Les dégâts sont considérables.

#### Nouvelle crue en France

PARIS, 6. — Havas. — La Seine subit une nouvelle crue. Toutefois, la situation ne présente pas un caractère de gravité particulière et la navigation n'est pas interrompue. Dans le département de l'Oise la situation s'est aggravée à Creil. Le niveau de l'Oise a dépassé la cote de 1910. La troupe et la gendarmerie coopèrent au ravitaillement des habitants. On ne signale pas de victimes. Dans les Ardennes, la situation tend à s'améliorer. Des pluies font prévoir une nouvelle crue du Rhône et de la Saône.

A Caen, les effets de la crue de l'Orne dépassant en gravité les inondations de 1910, ont pris les proportions d'une catastrophe. Les rues sont défoncées, les boutiques ravagées, plusieurs maisons menacent de s'écrouler. Les docks et les magasins des quais ont perdu leurs marchandises; dans l'un d'eux, 40,000 kilos de sucre ont fondu. Les dégâts atteignent, dit-on, 20 millions.

#### Un drame à Chicago

CHICAGO, 6. — Havas. — Mme Nesbit-Thaw a été transportée à l'hôpital souffrant d'un empoisonnement après l'absorption d'un désinfectant. Son état est grave, mais pas désespéré. Mme Nesbit-Thaw avait joué un rôle important dans une affaire qui avait eu en 1906 un retentissement mondial. Actrice d'une grande beauté, un de ses admirateurs, le jeune Harris Thaw, dans un accès de jalousie, avait tué d'un coup de revolver, dans un théâtre de New-York, un riche architecte, M. White, qu'il accusait d'avoir séduit la jeune artiste et de l'avoir dérobée. Il avait ensuite épousé la jeune femme, mais fut reconnu plus tard atteint d'une maladie mentale. La jeune actrice se remariera, puis refit du théâtre.

#### Un fou chez un ministre

BERLIN, 6. — On mande de Copenhague au « Berliner Tageblatt » que le ministre danois de la justice, M. Steincke, a été attaqué, dans son cabinet de travail, par un individu ne jouissant pas de ses facultés mentales qui a tenté de le frapper à coups de gourdin, mais le ministre ne fut pas atteint.

#### Les remords d'un meurtrier

HAMBOURG, 6. — En octobre 1917, un chauffeur de drague du port de Hambourg, Hugo Hartmann, avait fait la connaissance d'une jeune fille de dix-sept ans, qu'il emmena le soir dans sa cabine. Il avait tué sa compagne et brûlé son corps dans le foyer de la chaudière. Venu après la guerre s'installer à Potsdam, il se maria. Il eut une fille à laquelle il donna le prénom de sa victime. Hartmann était hanté par le souvenir de son forfait. A Noël, il proposa à sa femme de se suicider avec lui et leur enfant. Sur un refus, il alla se constituer prisonnier, avouant le crime qu'il avait commis huit ans auparavant.

#### La terre tremble

CREFELD, 6. — Wolff. — Le 6 janvier, à minuit 40, une forte secousse sismique a été ressentie à Crefeld. Il semble que l'on est en présence d'un tremblement de terre qui a été enregistré dans toute la région rhénane. Des employés des télégraphes signalent que cette secousse a été nettement ressentie par le personnel travaillant de nuit. Suivant les premières informations, des chaises et autres objets seraient tombés en raison de la secousse.

## CONFÉDÉRATION

### Le Conseil fédéral menace la « Libera Stampa »

Le Conseil fédéral a décidé hier d'adresser à M. Angelo Tonello, de nationalité italienne, résidant à Lugano, rédacteur au journal « Libera Stampa », paraissant dans la même ville, un avertissement sévère dans ce sens que, si le journal dont il est rédacteur continuait la publication d'articles outrageants pour le gouvernement italien et son chef, M. Tonello serait l'objet d'une mesure d'expulsion immédiate fondée sur l'article 70 de la Constitution fédérale.

### Contre les fraudeurs de l'impôt

Le « Travail », organe du parti socialiste, et le « Genevois », organe du parti radical du canton de Genève, déclarent qu'un mouvement populaire se dessine à Genève en faveur du lancement d'une initiative tendant à la publication du registre de l'impôt.

« Cette question sera examinée très prochainement, écrit le « Travail », par le Comité central du parti socialiste genevois et l'assemblée des délégués sera appelée, croyons-nous, à se prononcer sur l'opportunité d'une semblable initiative, qui, on peut en être certain, rencontrera l'unanimité des honnêtes contribuables. »

Nous avons annoncé, à fin décembre, que le juge d'instruction avait entendu André Oltramare, conseiller d'Etat, et M. Chennaz, maire de la commune de Thoney, au sujet de la divulgation d'une déclaration d'impôt. Notre camarade Oltramare avait adressé une lettre au juge d'instruction pour lui exposer son attitude dans cette affaire. La lettre disait :

« Un fonctionnaire de mon département, M. Chennaz, m'a spontanément renseigné sur la déclaration fiscale de M. Weber, fils. Cette déclaration était en pleine contradiction avec les faits reconnus publiquement par l'auteur de la plainte. J'ai fait usage de ces renseignements au cours d'une importante discussion au sein du Conseil d'Etat. Peu d'heures après, j'ai rencontré un des rédacteurs du « Travail » et j'ai fait allusion devant lui aux arguments que j'avais employés. Je reconnais avoir omis à la fin de notre conversation de lui recommander le silence sur tous les faits que je lui avais appris. C'est peut-être une faute, mais ma conscience ne me la reproche pas. Je suis engagé dans une longue lutte contre la fraude fiscale. C'est en partie pour mener cette lutte à bien que la majorité du peuple genevois m'a élu conseiller d'Etat. Si, lorsqu'un événement fortuit m'a livré une fraude fiscale, je gardais strictement un secret que je n'ai promis à personne, je me rendrais complice de fraude. Je perdrais le droit de protester contre la mansuétude dont fait preuve le service du contrôle. Je renoncerais à obtenir la publicité des registres de l'impôt : une victoire que la loyauté a depuis longtemps, hors de Genève, remporté sur la fraude. »

Cette affaire a été discutée hier par le Conseil d'Etat genevois.

Ces messieurs ont jugé qu'ils n'avaient pas à intervenir. On attend avec curiosité ce que va maintenant décider le Parquet. Poursuivra-t-il les fraudeurs, ou bien ceux qui révèlent publiquement les voleurs du fisc. Les Genevois s'amuse fort de la perplexité compréhensible de dame Justice.

#### Electrocuté

M. Wilhelm Stump, ouvrier de la traction à Zurich, marié, 33 ans, voulait remplir le réservoir d'une locomotive à vapeur en dehors du nouveau dépôt des locomotives à la gare principale. Quand il ouvrit le couvercle du réservoir, il entra en contact avec la conduite électrique et fut électrocuté sur le coup. Le malheureux laisse trois enfants.

#### L'Union monétaire latine s'effrite

La Belgique a annoncé le 31 décembre 1925 qu'elle se retirait, à l'expiration du délai d'un an, fixé par la convention, de l'Union monétaire latine.

Font actuellement partie de l'Union monétaire latine : la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce et la Suisse. Aux termes de l'art. 11 de la convention de 1885, la présidence revient à la France. La Belgique vient de dénoncer la convention étant donné qu'elle a la conviction que l'Union monétaire ne répond plus à la situation générale actuelle. Le retrait de la Belgique aura probablement pour effet la dissolution de l'Union monétaire. Les autres Etats de l'Union sont de toute façon liés jusqu'à fin 1927. On se souvient qu'en 1920 et 1921 il avait été sérieusement question pour la Suisse de dénoncer la convention.

#### Accidents mortels à Genève

Mardi, peu après 20 heures, une automobile conduite par M. Scherrer, sous-directeur à la Société de Banque Suisse à Genève, montait la route de Frontenex. L'automobiliste tenait sa droite et circulait à une allure modérée, aux dires des témoins qui ont été entendus par l'autorité chargée de faire l'enquête. Un cycliste circulait devant l'automobile, mais sur la gauche de la chaussée. L'automobile voulut le dépasser à droite; le cycliste reprit au même moment sa droite et vint se jeter contre le pare-crotte gauche. Le cycliste fut renversé sur le trottoir. L'automobiliste stoppa et s'empressa de relever le malheureux cycliste avec l'aide de deux passants. Le cycliste fut transporté sans connaissance par l'automobiliste à la polyclinique, puis à l'hôpital, où il est décédé des suites de ses blessures. C'est un nommé Pauchard, né en 1873, domicilié à la Terrasse No 24. Le commissaire de police de Genève entendra M. Scherrer, sur lequel semble peser une assez grave responsabilité par le fait d'avoir failli à la règle de tout automobiliste qui ne doit jamais dépasser à droite, mais à gauche.

Mardi à midi, M. Isaac Mégevand, 70 ans, Français, domicilié à Genève, rentrait d'une promenade et fut atteint au passage à niveau du village de Bossey par un train du P.-L.-M., allant sur Saint-Julien. Le convoi stoppa et des employés relevèrent le septuagénaire. Celui-ci avait le thorax broyé, le crâne fracturé et de nombreuses blessures. Après avoir reçu les premiers soins, M. Mégevand fut transporté à son domicile et succomba peu après à ses blessures. — R.

A Doussard, près de Genève, une camionnette est entrée en collision avec une automobile au volant de laquelle se trouvait M. Salvador de Madariaga, attaché au secrétariat de la Société des Nations, en compagnie de deux dames de sa famille. M. Salvador de Madariaga a été grièvement blessé à la poitrine. Les dames ont été contusionnées.

#### Nécrologie

Mardi matin est décédé subitement à Berne, après une courte maladie, à l'âge de 62 ans, le colonel Fritz Zeerleder-Revilliod. Le défunt était depuis 1921 président du Conseil d'administration de l'agence télégraphique suisse.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### La dernière de M. Tony Roche

Il y a quelques mois nous avons relevé une attaque de M. Tony Roche contre le socialisme. Depuis, le collaborateur de l'« Impartial » s'était prudemment cantonné dans des généralités. De temps à autre, une raude contre les socialistes français ou la politique de gauche à Genève. Nous regardions d'un œil amusé.

Avant-hier, M. Roche a de nouveau dépassé la mesure. Il a intercalé dans un de ses articles une citation tirée d'un livre paru il y a vingt ans. Et on y lit, entre autres, ces mots :

« Le régime actuel (en France, Réd.) a laissé l'âme populaire s'intoxiquer à loisir des meurtrières réveries du socialisme... », etc.

Réveries meurtrières, vous lisez bien. Si l'on trouvait cela dans la « Suisse Libérale » ou dans quelque autre gazette politique réactionnaire, on hausserait les épaules, mais dans un journal qui se dit neutre, impartial, indépendant, cela fait tout de même sursauter de colère.

D'autant plus que M. Tony Roche prend la précaution de dire, en guise de préface, que si les pages de sa citation sont, en certains passages, brutales, il n'est pas de haute et salutaire vérité qui ne soit âpre et rugueuse.

Aux yeux de l'« Impartial », qui laisse publier l'article de M. Roche sans la moindre observation, il serait donc de « haute et salutaire vérité » que le socialisme est une meurtrière rêverie. Ce n'est pas possible et nous osons croire que notre confrère rectifiera et se désolidariserait des singuliers propos de M. Roche.

#### L'Astoria en contravention

Quatre contraventions ont été infligées à l'Astoria pour vente de boissons alcooliques pendant les fêtes. Le débat devant le cadî ne manquera pas d'intérêt, car cet établissement avait reçu, de la Préfecture, une autorisation en bonne et due forme, refusée ensuite par le Conseil d'Etat. Qui était compétent, le préfet ou Neuchâtel? Voilà bien de quoi faire couler des flots d'éloquence judiciaire au tribunal de police.

#### Une curieuse figure qui disparaît

Avant-hier est mort à l'hôpital et à l'âge de 82 1/2 ans, M. Terraz, le vieux marchand de lacets, si pittoresque, qui, depuis des années, offrait sa marchandise au carrefour de la Fleur-de-Lys, vers les établissements Haefeli, Dumont et de Villars. C'est une curieuse figure qui disparaît.

## Le temps qu'il fait

Temps nuageux avec éclaircies. Des sans-fil de l'Océan Atlantique annoncent qu'il faut s'attendre à de nouvelles chutes de pluies.

## LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande	Offre
Paris.....	19.40 (19.75)	19.80 (20.10)
Allemagne.....	123.— (123.—)	123.35 (123.35)
		(le Rentenmark)
Londres.....	25.06 (25.075)	25.10 (25.12)
Italie.....	20.75 (20.75)	21.— (21.—)
Belgique.....	23.35 (23.35)	23.65 (23.65)
Vienne.....	72.70 (72.70)	73.20 (73.20)
		(le million de couronnes)
Prague.....	15.25 (15.25)	15.45 (15.45)
Hollande.....	207.90 (207.90)	208.50 (208.50)
Madrid.....	72.80 (72.90)	73.30 (73.40)
New-York câble	5.16 (5.165)	5.18 (5.185)
» chèques	5.15 (5.155)	5.18 (5.185)



Hallucinés et mystiques

L'étrange histoire des Flagellants de Bombon

Le « Quotidien » nous apporte d'étranges détails sur les faits singuliers de flagellation du curé de Bombon (France), que nous avons signalés hier, en dernière heure.

L'interrogatoire des douze agresseurs de M. l'abbé Denoyer a donné lieu aux dépositions les plus extravagantes.

L'une des femmes ayant participé à l'exploit, Mme veuve Gimeta Robert, âgée de 49 ans, dont le mari, qui était capitaine, a récemment trouvé la mort en Syrie dans un combat contre les Druzes, accuse péremptoirement le curé de Bombon d'être la cause de cette mort. La révélation lui en a été faite par Mme Marie Mesmin, directrice de l'Ordre de Notre-Dame-des-Pleurs, qui aurait eu la vision « du capitaine décapité et courant après sa tête » (sic).

Un autre flagellant, M. Lourdin, se désole d'avoir perdu sa coiffure dans l'église de Bombon. Convaincu que le curé s'en est emparé, il a déclaré aux magistrats :

« Maintenant qu'il a mon chapeau entre ses mains, il va pouvoir me faire toutes sortes de misères. »

Les déclarations des autres inculpés témoignent du même esprit d'hallucination mystique.

L'un d'eux, appartenant à une honorable famille de cultivateurs, s'est embauché comme balayeur des rues dans un but de mortification et de pénitence, paraît-il. Tous ont la conviction d'avoir fait œuvre pie en châtiant le curé, et quand on leur demande pourquoi, étant catholiques, ils se sont attachés à un ministre du culte, ils répondent textuellement qu'il était « possédé du diable ».

Le parquet de Melun avait d'ailleurs reçu, au mois de juin dernier, une lettre de Marie Mesmin comportant plus de dix pages et portant plainte contre l'abbé Denoyer qu'elle accusait de méfaits tellement fantastiques que les magistrats ne crurent pas devoir y donner suite.

Il ressort, d'autre part, des renseignements recueillis, que le curé de Bombon, qui avait autrefois exercé dans la région de Bordeaux, serait lui-même affilié à l'ordre de Notre-Dame-des-Pleurs, qu'il aurait des adeptes dans beaucoup de régions et qu'il recevait, à ce titre, des malades sur lesquels il pratiquait des exorcismes renouvelés du moyen âge.

Un précédent : l'affaire de l'archimandrite de Nantes

Marie Mesmin, dont il est question ci-dessus, a déjà été mêlée à une affaire qui fit beaucoup de bruit, il y a six ans, et qui rappelle, en bien des points, la mésaventure de l'abbé Denoyer.

Qu'est cette étrange femme ? Marie Mesmin, jusqu'en 1907, se contenta d'exercer, à Bordeaux, modestement, le métier de concierge. En 1907, elle fit le pèlerinage de Lourdes où elle acheta une Vierge, qu'elle plaça dans sa cuisine. Un beau soir (un très beau soir pour

Marie Mesmin), elle s'aperçut que la Vierge pleurait. Alors, la concierge tomba à genoux et pria toute la nuit. Le lendemain, elle raconta le miracle à des amis, qui en rirent. Elle ne se découragea pas. Sa persévérance fut récompensée : On vint voir la Vierge qui fut baptisée Notre-Dame-des-Pleurs. On la vit pleurer et ceux-là qui eurent le bonheur d'un tel spectacle, furent, de ce jour, des adeptes.

La confrérie de Notre-Dame-des-Pleurs était née.

En 1913, on conduisit la Vierge dans un couvent. Une bonne sœur, incrédule, fit analyser les larmes qui coulaient des yeux de pierre. Ces larmes n'étaient que de l'eau pure.

Le prestige de la Vierge et celui de l'ordre en souffrirent. On la remplaça par un « bambino » de Milan qui, lui, exhalaient de suaves parfums. Marie Mesmin déménagea et installa son oratoire boulevard du Bouscat, dans un bel immeuble qu'elle avait pu acheter grâce à la générosité des fidèles.

En 1914, l'archimandrite de Syrie, M. Sapongi, s'intéressa à la confrérie. Il se met en relations avec Marie Mesmin et, quatre plus tard, en 1918, il devient directeur du groupe, concurremment avec elle.

C'est alors l'âge d'or. Les dons en espèces, les bijoux affluent à l'oratoire où l'on fait beaucoup de mystique démoniaque. Mais la brouille vient. Démêlés de doctrine ou conflits d'intérêts ? On ne sait.

Toujours est-il que Sapongi quitta Bordeaux en 1918 et vint s'installer à Nantes où il exerça les fonctions de professeur de mathématiques à la Collégiale Saint-Donatien.

Le 18 février 1919, l'archimandrite était assailli et frappé brutalement par quatre personnes — dont l'un secrétaire de commissaire de police — venues tout exprès de Bordeaux.

L'enquête judiciaire permit de découvrir que les agresseurs de l'archimandrite étaient affiliés à la secte de Notre-Dame-des-Pleurs.

Un procès moyenâgeux

Traduits le 17 janvier 1920 devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, ils furent condamnés à trois mois de prison et 500 francs d'amende.

Outre une brillante plaidoirie de M<sup>e</sup> Maurice Garçon, une plaidoirie remarquable d'humour et de science, on entendit, au cours de ce curieux procès, de bien singulières dépositions.

Ce fut d'abord le défilé des témoins qui avaient vu la Vierge pleurer ; le « bambino » exhala les parfums les plus délicieux ; d'autres affirmèrent le plus sérieusement du monde, avoir constaté qu'après le départ de Sapongi pour Nantes, Marie Mesmin fut « possédée », car l'archimandrite l'avait embrassé sur la joue avant de la quitter et, depuis ce moment, la prêtresse souffrait mille morts.

Une nuit, elle se réveilla : elle venait d'être mordue à l'endroit où Sapongi avait posé ses lèvres. Elle se leva. Personne dans la chambre, hormis le démon invisible.

Des docteurs la visitèrent. Ils furent impuissants à cicatrifier la plaie. On opéra Marie Mesmin. On trouva dans la chair de sa joue une canine.

L'archevêque de Bordeaux permit qu'on exorcisât Marie Mesmin. C'est le vicaire Morard qui en fut chargé. Son intervention resta vaine. Alors les fidèles s'en mêlèrent. Ils allèrent corriger, à Nantes Sapongi, emportèrent de chez lui un crâne, une petite poupée et des carrés d'étoffe.

On présenta le crâne à Marie Mesmin :

« Voilà, dit-elle, ce qui faisait mes maléfices. »

Et elle guérit.

Les magistrats, mis en bonne humeur par la verve de M<sup>e</sup> Maurice Garçon et l'évidente sincérité des témoins, ne voulurent pas être en reste :

« Attendu, dit un passage du jugement, qu'en l'état actuel de la science, il n'est pas certain que les maux dont s'est plainte Marie Mesmin n'aient pas été causés par les maléfices ; qu'il n'est pas certain que les moyens pour la défendre soient de nature à faire cesser les douleurs qu'elle ressent... »

On ne pourra plus, après cela, dire que les magistrats sont incrédules.

On voit que la condamnation de quatre d'entre eux n'éteignit pas l'ardeur des fidèles de Notre-Dame-des-Pleurs.

Pas plus, du reste, que la mésaventure de l'archimandrite de Syrie n'avait découragé le curé de Bombon.

ETRANGER

LES INONDATIONS

CLEVE, 6. — Wolff. — La décrue du Bas-Rhin continue. Des détails parviennent de différentes contrées sinistrées. C'est ainsi que l'on annonce que dans un domaine 34 pièces de gros bétail ont été noyées. Dans les flots on a aperçu deux cadavres d'hommes qui jusqu'ici n'ont pas encore été retirés. A certains endroits les digues ont été renforcées.

BRUXELLES, 6. — Havas. — La situation continue à s'améliorer dans la plupart des régions sinistrées. Elle reste cependant très critique dans la région de Mons, dans celle de la frontière franco-belge et de Louvain. A Gand, on craint une aggravation. Les dégâts sont considérables. L'envoi de secours aux sinistrés s'intensifie.

BRUXELLES, 6. — Havas. — Le « Soir » écrit que les dégâts causés par l'eau dans les églises de Liège sont très importants. La situation est grave dans les charbonnages dont plusieurs sont submergés ou en partie inondés. On signale qu'à Seraing, où la digue de la Meuse s'est rompue, 15 maisons se sont écroulées. Plusieurs personnes n'ont pas encore été retrouvées. On ignore si elles sont encore en vie.

AMSTERDAM, 6. — Havas. — On mande d'Arnhem que des vapeurs ont sauvé à Leuven et à Erlecom, plusieurs centaines de personnes qui s'étaient réfugiés sur la partie non-submergée de la digue. Il y a plusieurs malades parmi elles. La situation entre les deux rivières Meuse et Waal est devenue plus critique. Le niveau des eaux est monté de 10 centimètres depuis lundi. Plusieurs nouveaux villages ont été inondés. De nombreuses maisons se sont écroulées, sous la

pression des eaux. Autour de Nimègue le niveau a baissé de 12 centimètres, mais à Deventer la digue a cédé, inondant une partie de la ville. Le ministre de la marine a envoyé des bateaux à moteur, des chaloupes et des pontons avec un millier de matelots pour aider les autorités à sauver les personnes et le bétail. Les souscriptions publiques ont déjà produit une somme de 250,000 florins.

UNE STATISTIQUE IMPRESSIONNANTE

COBLENCE, 6. — Wolff. — Au cours d'une réception des représentants de la presse, le président de la province du Rhin a déclaré que les dégâts causés par les inondations dans toute la région du Rhin étaient évalués à 25 millions de marks contre 18 millions en 1924. Cette catastrophe a provoqué le chômage, uniquement dans le district de Coblenche, de 60,000 ouvriers ; pour la région rhénane déjà si durement éprouvée par la crise économique et qui compte à elle seule le 14 % de tous les sans-travail du Reich, cette catastrophe aura des conséquences vraiment terribles pour l'économie régionale. Le nombre des maisons endommagées par les eaux est de 19,392, le nombre des familles sinistrées de 17,768. Dans le district de Coblenche, les dégâts sont évalués à 14 millions de marks, dans celui de Cologne à 3,2 millions, dans celui de Bonn à 1,35 million. A Neuwied, les quatre cinquièmes de la ville sont encore sous l'eau, soit plus de 1000 appartements et 200 magasins.

Un héritage inattendu

BUDAPEST, 6. — Un portier de Budapest, nommé Adolf Bruck, vient d'hériter de 375 millions de couronnes hongroises, soit en nombre rond, vingt-cinq millions de francs au cours actuel. Le parent défunt auquel il doit cette agréable surprise, Léopold Weissenberger, avait quitté son pays, Balassagyarmat, en 1848, pour aller faire fortune en Australie. Il mourut en 1888, mais... oublia de rédiger un testament.

Depuis trente-sept ans, on cherchait à travers l'Europe centrale, le ou les héritiers légitimes du riche Hongrois, et c'est seulement ces jours derniers que l'on a fini par trouver l'heureux bénéficiaire, de cette assez coquette fortune, en la personne de l'humble concierge Adolf Bruck.

Le portier se montre très étonné de la nouvelle. En vain, lui explique-t-on que le montant élevé de l'héritage provenait du fait que pendant trente-sept ans, le jeu normal des intérêts avait constitué l'augmentation actuelle du capital initial. Il ne veut pas quitter sa loge avant d'avoir touché la forte somme qui lui échoit.

Un combat au Mexique

NEW-YORK, 5. — Havas. — Selon des informations d'Aguaascalentes (Mexique), 60 rebelles armés ont attaqué la garnison de la ville, et tué un officier et trois soldats. Après un vif combat, les rebelles furent repoussés, pendant 15 hommes et laissant entre les mains de la garnison un certain nombre de prisonniers qui furent exécutés sur-le-champ. Parmi ceux-ci se trouvait le chef de l'expédition, José Marquez. On croit savoir que l'attaque avait pour objet la libération de l'ancien gouverneur José Elizalde,

4

une onde pourpre remontait à ses joues mordues par le vent, et, cette fois, elle se dégageait de l'étreinte protectrice, refoulant ses cheveux sous le polo trempé. Son caoutchouc ruisselait, et Claude, penaud, s'excusa :

— J'ai été fou de vous laisser partir...

— Ne regrettez rien ! Cette promenade est si amusante !... Heureusement, nous avons encore plusieurs grottes à voir...

— Je crois qu'il vaudrait mieux rentrer, insinua-t-il, sans confiance sur l'accueil qu'allait recevoir sa proposition.

— Rentrer !

Elle levait sur lui des yeux indignés.

— ...Rentrer ! N'est-ce pas, capitaine, nous visitons toutes les grottes ?

— Pas toutes, non... Il y en a tout de même où je ne pourrais vous faire entrer ce tantôt... quoique vous soyiez une crâne petite demoiselle. Mais je vous mènerai voir... ce qu'on peut voir aujourd'hui... Un autre jour, nous retournerons pour le reste...

— Entendu ! accepta-t-elle, avec ce sourire qui attirait comme un aimant. La vieille figure tannée du marin s'éclaira toute et il lança allégrement la vedette vers l'autre courbe de la baie, qu'elle traversa avec grande peine, toute gémissante, soulevée par les vagues qui semblaient s'élançer à l'assaut de Morgat.

Quand, une heure plus tard, les promeneurs remontèrent, en troupe fraternelle, les degrés du Palace, ils étaient trempés autant que s'ils sortaient de l'onde même ; et Ariane, malicieuse, glissa à Claude :

— Il s'agit maintenant de filer dans ma chambre sans que Mme Salvières m'aperçoive ainsi treussée ! Nous prendrons le thé ensemble dans un moment, voulez-vous ?... Pour nous réchauffer !... J'envoie Kenney le commander.

Claude acquiesça. Lui, si jaloux de sa liberté, n'avait plus, dans l'heure présente, d'autre volonté que celle de cette petite fille qui, sans y prendre garde, l'attirait follement. Il en avait conscience et, symptôme inquiétant, n'essayait plus de lutter contre le charme ; peut-être parce qu'il avait la résolution, très sincère, de partir le lendemain.

Il la retrouva dans la galerie vitrée. Toute en blanc, bras et cou nus, sous le frisson de ses cheveux légers, elle avait un éclat de fleur. Ils s'installèrent parmi les membres de la colonie anglaise, absorbés par les rites du five o'clock. Et, tout de suite :

— Quelle bonne après-midi ! s'exclama-t-elle, joyeuse, tendant à Claude le sucrier. Comment

avez-vous pu, un moment, avoir l'air tout à fait fâché que nous soyons embarqués sur cette innocente vedette ?

— Innocent, soit... Mais pas autrement solide, en somme ! et j'avais toujours peur d'une panne ou d'une rupture de notre fragile moteur.

— Et alors ?...

— Alors, nous en aurions été réduits aux rames ou à la seule perche...

— Quel dommage que l'accident ne se soit pas produit... quand nous n'avions plus qu'à revenir... Ça aurait été une impression nouvelle de plus !

— J'imagine que si la chose s'était passée ainsi, malencontreusement, vous ne l'auriez pas trouvée drôle du tout ! fit-il, amusé de son accent convaincu. Mais une impatience jalouse l'énervait, de cette insouciance qui heurtait son propre trouble.

— Peut-être avez-vous raison, monsieur l'homme sage. Ne fronchez pas ainsi les sourcils... parce que je rends hommage à vos qualités... Vous ne pouvez savoir à quel point je vous suis reconnaissante d'avoir veillé sur moi comme sur un bébé. Ce m'était une sensation toute neuve de voir un monsieur s'occuper de mon sort avec une sollicitude que, seul, père me montre quand, par hasard, nous voyageons ensemble...

— Pas une sensation désagréable, j'espère, interrompit Claude qui, aussitôt, regretta son instinctive question, dont il avait discerné l'accent inquiet.

— Oh ! non ! pas désagréable... au contraire, très réconfortante... Je vous remercie beaucoup, Claude, de me l'avoir fait connaître...

Claude tressaillit. Par-dessus la table étroite qui les réunissait presque conjugalement, elle lui tendait sa main, vierge de tout anneau, sans souci des yeux qui pouvaient les observer. Il se pencha et posa ses lèvres sur la peau tiède, indifférent, lui aussi, à ceux qui les entouraient. Elle eut un imperceptible frémissement qu'il sentit.

— Hum !... hum !... que va penser la colonie anglaise ?...

— Je m'en fiche ! lança Claude, impatient et confus un peu — très peu. Je vous en prie, n'imaginez pas avoir à me remercier de l'aide insignifiante que j'ai pu vous apporter. Elle était bien naturelle, ayant fait l'imprudence de vous laisser embarquer...

Douce, elle dit lentement :

— Vous savez très bien protéger... Je crois vraiment que si nous avions continué à vivre à Morgat, en proches voisins, j'aurais fini par vous considérer comme un ami... Ce qui eût été une grande sottise !

(A suivre.)

No 1.

1926

Grand feuilleton de « La Sentinelle »

L'Imprudente Aventure

par

Henri Ardel

PREMIERE PARTIE

I

Quand, au matin, Claude s'approcha de la fenêtre pour inspecter le ciel épanou sur la baie de Douarnenez, il reçut en plein visage le choc du vent, qui entraînait dans l'espace de lourdes nuées, ourlées de soleil, et lançait, vers la plage de Morgat, la course tumultueuse des vagues.

Au large, des stries d'écume rayaient l'eau hâletante, marbrée de lapis et de vert glauque.

Et il pensa :

— Diable ! il vente ferme ! L'entrée des grottes ne sera pas facile... si elle n'est impossible. J'espère que mon petit flirt s'en apercevra elle-même !

Il fut détrompé dès qu'il retrouva Ariane sur la terrasse de l'hôtel, où elle s'abandonnait, avec délices, au souffle de la brise violente.

— Bonjour ! Claude... Comme la mer est superbe, ce matin !... Nous danserons sans doute un peu, pendant notre promenade aux grottes... Ce sera amusant !

— A supposer que nous puissions embarquer ! téméraire petite fille. Je ne suis pas sûr du tout que la vedette consente à naviguer par un vent pareil.

— C'est une brise délicieuse ! Elle nous portera. Je comprends pourquoi vous me traitez si volontiers de « petite fille ». Vous avez une prudence de vieux monsieur !

Obscurément, Claude se rebiffa devant cette déclaration désinvoite. Mais il n'en témoigna rien, fort de son expérience. Toutefois, une ombre d'impatience avait dû effleurer son visage, car elle questionna :

— Vous avez l'air fâché, pourquoi donc ? Que rumine encore votre sagesse ? Surtout, si le souci du vent vous trouble, n'en témoignez rien devant Mme Salvières... Incontinent, elle serait saisie de la certitude que nous allons nous noyer et, de gré ou de force, nous retiendrait à terre !

Claude eut envie de rire devant cette clairvoyance :

— Je m'engage à ne pas éveiller l'esprit d'inquiétude chez Mme Salvières.

— Ah ! très bien... Cela vous va rudement mieux de ne pas faire « le père de famille ». Ne l'oubliez pas !

— Je ne l'oublierai pas, riposta Claude, un peu vexé par l'appellation qui, de nouveau, s'abattait sur lui.

Mais les yeux d'Ariane le regardaient, mi-railleurs, mi-câlins ; et, dans les régions les plus obscures de son cœur, jaillit le désir, âpre comme une soif, de voir enfin troublées par lui, les prunelles chaudes et limpides.

Elle avait dix-sept ans, tout juste ; et elle était la fille de René Musigny, le directeur actuel de l'Opéra-Comique. Cluici-ci, veuf, vivant plutôt en garçon dans son accueillant hôtel de la rue d'Offémont, confiait volontiers sa délicieuse mais encombrante petite fille, au chaperonnage de mères de famille, honorables et bienveillantes ; — quand il ne pouvait l'installer à l'étranger, dans quelque couvent cosmopolite, « pour y apprendre la langue ».

Ainsi, elle avait successivement habité l'Angleterre, Wiesbaden et Florence ; ayant demandé à jouir d'exils variés. Ainsi, elle se trouvait à Morgat, sous la protection de Mme Salvières, la femme du compositeur, qui, au temps de Pâques, y avait emmené sa smalah d'enfants et de gouvernantes.

Claude, lui, avait vingt-six ans. Petit-fils, fils de marins — son père était le vice-amiral Symores — il avait résolument rompu avec la tradition familiale ; dominé par un impérieux amour du théâtre, qui avait fait de ce Breton, d'austère ascendance, un auteur dramatique, fantaisiste charmant, absolument parisien d'inspiration, d'esprit, de talent. A tel point, qu'il aurait frayé sa route dans le sens souhaité par lui, eût-il possédé moins de volonté, de séduction personnelle — et de fortune.

Tenté par un lumineux avril, il avait filé sur Morgat, quelques semaines plus tôt, sous couleur d'achever sa pièce nouvelle, dans une bienfaisante solitude, devant la mer, dont, par atavisme sans doute, il demeurait fanatique. Et puis, à peine arrivé dans le Palace, seul ouvert aux touristes avant la saison, il avait aperçu, à l'heure du lunch, goûtant, sous l'aile d'une duègne exotique — quelque vieille miss — une gamine toute jeune...

Or, cette gamine avait une fraîcheur d'enfant, des cheveux ondes couleur de noisette dorée, roulés à la diable sur la nuque, le profil d'une impertinence caressante, comme l'expression de *mon fichiste*, des yeux très bleus, de la bouche volonteuse.

« Tentatrice s'il en fût », avait-il, le lendemain,



# COIN DES GOSSES



## Les jolis contes de « La Sentinelle »

### La table, l'âne et le gourdin

Il était une fois un tailleur qui avait trois fils. Quand ils furent en âge d'apprendre un métier, ils prirent congé de lui, chacun à son tour, pour s'instruire et pour voir le monde. Le tailleur, qui avait de la peine à vivre de son travail, n'essaya pas de les retenir.

L'aîné entra en apprentissage chez un menuisier. Il s'y instruisit sans relâche et travailla si bien que, le temps étant venu où il devait quitter son maître, celui-ci lui fit un don merveilleux. C'était une petite table qui n'avait rien d'extraordinaire à la vue; le bois en était même fort commun; mais elle était douée d'un singulier pouvoir. Lorsqu'on la dressait sur ses pieds et qu'on lui disait: « Petite table, couvre-toi! » aussitôt la petite table se garnissait d'une nappe blanche, sur laquelle apparaissaient un couvert bien rangé et plusieurs plats contenant des mets délicieux. Le jeune compagnon se dit qu'il avait là de quoi se régaler pour toute sa vie. Il s'en alla, joyeux, à travers le monde, sans s'inquiéter de savoir si la cuisine des auberges était bonne ou mauvaise. Quand il avait faim, il dressait sa petite table en plein champ ou dans un bois, suivant son caprice; il disait: « Petite table, couvre-toi! » et la table se couvrait d'un repas succulent.

Il ne tarda pas à éprouver le besoin de rentrer au logis paternel. « Avec ma petite table, se disait-il, je mettrai la famille à son aise. » Presque arrivé au terme de son voyage, il entra, un soir, dans une auberge encombrée de monde. L'hôtelier lui souhaita pourtant la bienvenue, et les voyageurs l'invitèrent à partager leur dîner, en lui disant qu'il aurait de la peine à trouver autre chose dans l'auberge. « Grand merci, répondit le menuisier, mais je ne veux point vous ôter les morceaux de la bouche. Soyez plutôt mes invités. »

Les autres se mirent à rire, pensant qu'il plaisantait; mais lui, ayant dressé sa petite table au milieu de la salle, dit: « Petite table, couvre-toi! » Aussitôt elle se couvrit de plats, dont l'agréable fumet monta au nez des invités. « Servez-vous, mes amis », dit le compagnon menuisier. Ils ne se le firent pas dire deux fois. Chacun prit sa fourchette et son couteau, et se mit à manger. Une chose, surtout, les émerveilla: c'est que, dès qu'un plat était fini, un autre venait le remplacer.

L'hôtelier, dans un coin, regardait. Il n'y comprenait rien; mais il se disait qu'un cuisinier comme cette table serait joliment utile dans son auberge.

Le menuisier et ses convives menèrent joyeuse vie jusqu'au milieu de la nuit; puis ils allèrent se coucher. Le jeune homme se mit au lit, après

avoir posé sa table le long du mur, et ne tarda pas à s'endormir.

L'aubergiste, lui, ne dormait point. Ayant réfléchi qu'il avait au grenier une vieille petite table, à peu près pareille à celle du voyageur, il ôta ses chaussures pour faire moins de bruit, alla chercher cette table, pénétra sur la pointe des pieds dans la chambre du jeune homme, prit la table merveilleuse, mit la sienne à la place, et se retira sans que le dormeur se fût éveillé.

Le lendemain matin, le compagnon menuisier paya sa note, prit la table posée dans la chambre et s'en alla, sans aucun soupçon de l'échange qui avait été fait. (A suivre.)

### Qui trouvera ?

Solutions du 30 décembre 1925

Enigme: La lettre *t*.  
Phrase à reconstituer: Nous vous souhaitons, petits amis, une heureuse année.

### Nouveaux problèmes

#### Mot carré

L'herbage en mon *premier*, toujours vert et humide,  
Est souvent ce qu'est mon *second*.  
Regarde ton atlas, ô toi que j'intimide,  
A droite, mon *dernier*  
Est tout entier.

#### Problème

Ecrire un nom signifiant *poli* avec les nombres suivants: 100-1-5-1-50.

« Le Coin des Gosses » reçoit chaque semaine des réponses aux problèmes qu'il donne à ses petits lecteurs. Nous les recevons toujours avec plaisir. Si nous ne vous demandons pas plus souvent, chers amis, de nous envoyer le résultat de vos recherches, c'est pour deux raisons: La 1<sup>re</sup> est que cela coûterait cher à vos petites bourses; 10 centimes chaque semaine, ou 20 ct. si vos lettres viennent du dehors! La 2<sup>me</sup> raison... hum! c'est un peu délicat à dire. Eh bien! nous craignons que, dans le désir d'envoyer des réponses justes, vous ne vous lassiez aider. Nous nous trompons? — Tant mieux, car vous comprenez vous-mêmes, petits amis, que vos travaux n'auraient alors plus grande valeur, et qu'il serait, par conséquent, inutile que nous les visions. — Sommes-nous bien d'accord sur ce point, que les réponses que vous nous enverrez, vous les aurez trouvées SEULS? — Bien alors. De temps en temps, quand nos problèmes offriront une petite difficulté, ou un caractère un peu spécial, nous vous demanderons de nous faire parvenir la réponse. En règle générale, nous continuerons à donner les résultats dans le numéro suivant.

## Les Tout petits

T. S. F.

Le papa du petit Jean quitte un instant la pièce dans laquelle il écoute avec son fils un concert de T. S. F. Le morceau fini, le speaker annonce le morceau suivant, et de la pièce voisine on entend Jean qui crie:

— Attendez! attendez, monsieur... Papa revient tout de suite!...

### Joye des enfants et tranquillité des parents...

Pierre a sept ans et il sait que le charbon de terre s'appelle houille; de plus, dans le courant de cette année, il a entendu parler souvent de l'exposition de Grenoble et aussi de la houille blanche. Sa sœur Lucie, cinq ans, s'est amusée en touchant le charbon de terre et a essayé ses mains à ses vêtements.

La maman survient et voit la robe et la serviette de Lucie toutes tachetées de noir.

— Tu mériterais que je te punisse sévèrement, dit la maman. Peut-on se salir ainsi!

— Chère petite maman, intervient petit Pierre, je n'ai rien vu parce que je regardais des images... Mais puisque Lucie aime à s'amuser avec le charbon, si tu achetais de la houille blanche!

### Les ressources de la langue française

Guy, malgré ses deux ans et demi bien sonnés, n'est pas encore très propre. Des accidents sont chose fréquente. Grandmaman, un certain jour, gronde plus fort que d'habitude, et voici que Guy, très crâneur, ose murmurer entre ses dents:

— Oh! bien... tant pis...

Grandmaman sursaute, les yeux courroucés:

— Qu'est-ce que tu dis?... Qu'est-ce que tu dis, petit malheureux?... Tant pis?...

Alors, Guy, tout petit, tout petit:

— Non, non... Pas tant pis... Tant mieux!...

### Une vieille histoire

Il était une fois — ainsi commencent, n'est-ce pas, toutes les histoires — une dame fort avare qui avait par surcroît la douce habitude d'inviter à dîner chez elle, fréquemment, un grand nombre d'amis à qui elle faisait servir généralement un repas parcimonieux.

L'un de ses plus anciens habitués se promit de lui jouer un soir une bonne farce.

Comme au cours d'un dîner coutumier ils étaient une quinzaine autour d'une table, on apporta dans un petit plat, un petit, tout petit poulet. Les invités se regardèrent.

— Chut!... dit tout à coup l'un d'eux. Ecoutez donc! Ce poulet vient de parler.

On écouta, mais on n'entendit rien.

— Je vous assure qu'il a parlé, dit le même. J'ai nettement entendu sa voix et ses paroles.

— Et qu'a-t-il dit, mon cher? demanda la maîtresse de la maison.

— Madame, dit le personnage à l'oreille fine,

il a jeté un coup d'œil circulaire sur nous tous, et il a dit:

— Que de monde! A. P. M.

## Bloqués ! Aventure d'hiver

par Madame de Witt (Gerbe d'histoires)

La maison était petite, basse et remplie. Construite de granit rouge, au versant de la montagne, dans le fond de la vallée qui se rétrécissait peu à peu, elle était entourée de grands sapins noirs, qui arrêtaient de leurs têtes sombres le peu de rayons lumineux qui glissaient sur le flanc dépouillé à travers les masses énormes des rochers. L'air frais de décembre sifflait entre les branches, se mêlant et se confondant par un contraste étrange avec les voix joyeuses et fraîches des huit enfants qui couraient de souche en souche, entrant et sortant tour à tour de la maison, comme les petits oiseaux échappés au nid maternel, essayant leurs ailes au bord des branches d'un grand ormeau.

— Charles, Pierre, Maurice! appelait une jeune fille debout au seuil de la petite maison; et trois petits garçons, si rapprochés d'âge et de taille qu'ils paraissaient tous jumeaux, accoururent auprès d'elle, en se poussant les uns les autres. Tous criaient à la fois: — La soupe est-elle prête, Jeanne; nous avons grand-faim!

— La soupe est prête! Je l'ai servie dans les assiettes, répondit doucement la grande sœur, qui s'écartait pour laisser passer le flot enfantin; mais à la voix tendre de Jeanne se mêlaient des accents sévères, venant de l'intérieur de la maison:

— Et j'espère que tu as commencé à rationner tous ces petits gourmands! Combien de temps pourrons-nous satisfaire ces appétits féroces si la neige recommence à tomber!

Derrière Jeanne, toujours debout auprès de la porte, paraissait une femme, grande, pâle et maigre, portant encore les traces d'une rare beauté, mais dont les traits étaient altérés par la souffrance physique ou morale. Elle regardait le ciel avec inquiétude. Quelques flocons légers, soulevés par le vent d'hiver, voltigeaient çà et là à l'horizon, si rares et si petits encore qu'un étranger à la région eût pu les croire enlevés par la brise aux branches des sapins chargés de leur blanche parure; mais Mme Stellmann avait passé trop d'hivers dans sa petite maison de la montagne; elle était trop habituée à juger les signes du temps pour se laisser tromper à l'espoir d'une saison moins rude.

— Le ciel est plein de neige, dit-elle, j'espère seulement que la tourmente ne commencera pas avant que ton père et Jean soient revenus du moulin. Les provisions sont difficiles à obtenir là-bas et à apporter ici. (A suivre.)

confié à son amie d'enfance, Dominique Stévenne, qui passait de longs mois à Morgat pour sa délicate petite fille. Et, amusée, elle lui avait glissé, en souriant:

— Quel enthousiasme! Ce n'est pourtant pas votre genre, les jeunes filles!... Je ne vous croyais pas encore assez vieux pour leur trouver de la saveur!

Et lui, de répliquer alertement:

— A la mer, je redeviens gosse!

En effet, à Paris, il se montrait plutôt gourmand de distractions où les jeunes filles n'avaient rien à voir... Mais à Morgat, sans doute, ses goûts étaient autres. Car il avait été ravi de retrouver, un peu plus tard, la gamine inconnue en compagnie d'une famille surgie le matin même, celle du compositeur Maxime Salvières, chez qui, à Paris, il fréquentait. Mme Salvières, prodigue de paroles, l'avait bien vite initié à l'histoire d'Ariane Mussigny, — de son vrai nom, Marie-Andrée, — l'appellation mythologique, en mémoire du célèbre et premier opéra de son père. Et Claude, en écoutant, s'était senti devenir pitoyable à cette petite, sans foyer, transplantée de pays en pays, sous la garde de la vieille Anglaise qui l'avait élevée.

Il ne s'était plus étonné de son indépendance d'allure. Les circonstances l'avaient habituée, bon gré mal gré, à se débrouiller seule dans l'existence. Elle y avait, d'ailleurs, gagné une originale ouverture d'esprit et une maîtrise d'elle-même qui lui constituaient une personnalité, inattendue chez une créature si jeune.

Claude en avait été stupéfait dès qu'il avait causé avec elle et l'avait regardée vivre. Car leur commun séjour au Palace les avait nécessairement rapprochés. Ils s'étaient rencontrés au tennis. Ils avaient bavardé sur la terrasse de l'hôtel, ou allongés sur le sable, ou durant leurs nombreuses promenades... Ariane, selon son humeur, se montrant, tour à tour, nonchalante et contemplative, puis insatiable des longues courses fouettées par le vent de mer qui la grisait.

Avec une liberté tout anglaise, les deux jeunes gens vagabondaient, en tête à tête... A moins que Mme Salvières, prise d'un accès de correction, ne leur infligeât la présence de l'un de ses enfants.

Chaperonnage bien inutile. Si libre d'action fut-elle, Ariane Mussigny — Claude l'avait tout de suite remarqué — était, en réalité, d'une farouche réserve qui n'eût permis aucune familiarité. Et lui-même se faisait un point d'honneur de n'oublier jamais que personne ne veillait sur elle.

Mais, en silence, il l'observait sans cesse. D'abord curieux et amusé, puis intéressé, impatient de la trouver insaisissable; et, peu à peu, inconsciemment captivé par l'originalité de cette enfant,

que la force des choses avait faite si différente de ses jeunes contemporaines.

Leurs idées s'étaient tour à tour fuies, rapprochées, heurtées; lui, fort de son expérience, elle, rebelle contre la domination du cerveau masculin... Petite plante humaine gonflée de sève, poussée à tous les vents, sans tuteur, dans la solitude d'un pittoresque manoir d'Auvergne, qui avait pour horizon la chaîne bleutée des puits.

Elle lui en avait parlé avec enthousiasme, un jour qu'elle s'était laissée aller à évoquer son enfance. Par exception. Ce qui lui tenait le plus fort au cœur, elle semblait résolue à le garder en elle-même; si hardiment franche fut-elle, en revanche, dans l'expression de ses idées les plus subversives, les plus paradoxales; produit de ses propres réflexions, que personne n'avait orientées.

En effet, sa grand-mère Mussigny, près de qui elle avait grandi, s'était contentée de la gêner. Car elle estimait qu'il faut laisser se développer librement les êtres jeunes, sans les emprisonner sous des bandelettes qui tuent la personnalité... Système d'éducation qui avait eu pour effet de gratifier sa petite fille d'un amalgame de scepticisme précoce et d'audacieuses illusions, le tout agrémenté d'une candide et fervente adhésion à la doctrine du bon plaisir. Et Claude trouvait cet amalgame extrêmement savoureux; si savoureux même qu'il devenait un peu inquiet, constatant le charme exercé sur lui, contre toute prévision.

Ariane lui avait demandé:

— Est-ce que vous pourriez vous informer de l'heure exacte du départ de la vedette?

Il obéit. Le directeur du Palace émit aussitôt de sages objections, vu la violence du vent. Claude les écarta, aussi dédaigneusement qu'Ariane elle-même eût pu le faire. Trois jeunes Anglais et un vieux couple, également d'outre-Manche, étaient eux aussi prêts à embarquer contre vent et marée. Le patron de la vedette déclara « qu'après tout, si ces messieurs et dames avaient envie de se faire mouiller, on pouvait partir ». Aussi, à l'heure dite, Ariane, radieuse, descendait les marches du perron en courant, tant elle avait peur d'être retenue, à l'ultime moment, par la prudence de Mme Salvières qu'elle avait distraite, avec tout son art, pour l'empêcher de constater l'état de la mer.

Claude la suivait, beaucoup moins ravi, conscient de la responsabilité qu'il assumait. Mais il ne pouvait plus revenir en arrière. Ariane ignorait l'obéissance et, tout bonnement, partirait seule, si, à la dernière minute, il tentait de l'arrêter.

Près de lui, sur le chemin, elle trottait, les

mains dans les poches de son chandail, et le vent plaquait l'étoffe de sa jupe contre son jeune corps, la rendant un peu haletante.

— La vedette est là, Claude.

Ils atteignaient le petit port, où la houle heurtait les barques les unes contre les autres. Sur la jetée ruisselante, attendaient le vieux couple et les trois jeunes garçons. Le patron souleva son baret à la vue d'Ariane.

— Ainsi, la petite dame n'a pas peur de sauter, fit-il, secoué d'un rire de bonne humeur.

— Mademoiselle est très brave, corrigea Claude.

— Alors, embarquons!

Ariane laissa descendre la vieille Anglaise, dont la face couperosée luisait sous son feutre, puis alla s'installer à l'avant; Claude sauta près d'elle; les garçons se campèrent à leur fantaisie, au milieu de la vedette, qui fila aussitôt vers la pointe de Gador, à l'extrémité de la baie.

— Vous voyez bien, Claude, que nous sommes à peine secoués!... s'exclama Ariane triomphante; et elle trempa le bout de ses doigts dans l'eau frémissante, que le soleil froilait d'éclairs.

Mais Claude, plein d'expérience, décréta:

— Attendez d'avoir tourné la Porte de Gador!

Elle ne répondit pas, trop occupée à regarder. La vedette approchait de la pointe qui fermait la baie, hérissée d'écueils, que heurtait, sans relâche, le choc furieux des vagues.

— Attention! Tenez-vous bien, nous tournons, commanda le patron qui, impassible, s'affairait dans sa manœuvre.

La vedette, bravement, franchit le cap...

Et, soudain, elle ne fut plus qu'un joujou, bondissant et fragile, secoué éperduement par les rafales. Les garçons, le vieux couple, imperturbables, regardaient.

Le capitaine avait mis la direction sur le « Trou d'Enfer ». Mais, entre les dents, il marmotta à Claude qu'il devinait un habitué des courses en mer:

— L'entrée sera dure. J'espère que nous réussirons. Recommandez à la petite demoiselle de s'amarrer solidement. Elle a l'air d'un brin de plume que le grand soufflé aurait vite fait d'emporter!

Claude, à travers le bruit formidable du vent et de la mer à l'assaut des roches, transmit l'ordre à Ariane, qui regardait autour d'elle, avec des prunelles enchantées.

Il devina qu'elle lui affirmait se tenir bien. Mais, tout de même, se courbant pour n'être pas renversé, il se rapprocha d'elle.

L'ouverture de la grotte apparaissait, barrée par les récifs déchiquetés entre lesquels la vedette devait passer pour pénétrer dans la grotte elle-même, portée par la vague. D'un mouvement

sûr, le pilote, à l'aide de la gaffe, maintenait la direction, écartant le bateau, les roches, pour fuir un choc qui l'eût brisé... Une vague géante arrivait, se soulevant droite, et elle saisis, dans son élan, la vedette qu'elle inonda d'eau écumeuse.

Impérieusement, Claude attira Ariane, exaspéré d'avoir cédé à son caprice. Contre lui, il sentit la tiédeur du jeune corps que son bras enveloppait. Elle riait, mordant ses lèvres mouillées par la mer; et, nerveuse, comme aux « montagnes russes », elle serrait la main de Claude, les yeux fixés sur la face tranquille du capitaine qui, maître de la vague, piquait droit sous la voûte obscure.

Claude entendit le vieux couple prononcer:

— « Beautiful, indeed »!

Tandis que les « boys » saluaient l'adresse du marin de hurrahs qui résonnaient contre les parois de la grotte, Claude, lui, ne savait qu'une chose: la douceur merveilleuse de sentir toujours contre lui Ariane, protégée par son bras qu'elle n'essayait pas d'écartier, consciente de sa fragilité devant cette eau démontée qui fouettait le granit de remous haletants. Pour la première fois, il voyait, en cette indépendante, une petite fille docile, se confiant à plus fort qu'elle; et, intensément, il jouissait de cette révélation imprévue.

La mer était si haute que l'impression s'évanouissait de l'élévation de la voûte vers laquelle montait une clameur de tempête. Pourtant, le patron, imperturbable, s'évertuait à expliquer les curiosités de la grotte. Ainsi faisait-il aux jours de calme. Mais, vaguement, ses passagers comprenaient ou l'écoutaient, ballottés sur l'eau en révolte, ivres de vent, de bruit, de vapeur salée, leurs yeux distraits par l'effort incessant du pilote pour garder la vedette, à distance du jet aigu des roches.

— Et maintenant, nous sortons! Attention! commanda le capitaine, le regard sur le goulet où il fallait s'engager.

Il attendait la vague descendante qui les rejetterait au dehors, sur l'immense nappe poudrée de lumière.

— Ariane, appuyez-vous bien contre moi, ordonna Claude.

Elle inclina la tête et glissa la main sous le bras du jeune homme, au moment même où, soulevée par la vague, la vedette se dressait, comme si elle eût voulu atteindre la voûte, puis retomba dans l'eau profonde, éparpillant sur le frêle bateau les gouttelettes d'un panache d'écume.

— Ouf! murmura la voix rieuse d'Ariane. Quelle chute! Si Mme Salvières nous avait vus!

Sous la violence du choc, elle avait un peu pâli. Mais ce ne fut qu'une seconde. Tout de suite,